

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA  
EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION  
EN 3<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE**

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, effectue, à partir de samedi, une visite de travail et d'inspection en 3e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 29 Rabie Ath-Thani 1448 - 11 Octobre 2026 - N° 1406 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**MERIEM BENMOULOUD REPRÉSENTE L'ALGÉRIE AU FORUM MONDIAL SUR LE NUMÉRIQUE À MOSCOU**



Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a pris part aux travaux du Forum mondial sur le numérique, qui s'est tenu à Moscou du 8 au 10 octobre courant, indique samedi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation

P.2

EDUCATION NATIONALE

**MOHAMMED SEGHIR SADAQUI PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE NATIONALE CONSACRÉE AU SUIVI DE LA RENTRÉE SCOLAIRE**

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation, consacrée au suivi de la mise en œuvre des mesures relatives à la rentrée scolaire, à la préparation du lancement de leur mise en œuvre sur le terrain et au suivi des différents dossiers liés aux opérations d'équipement et de fonctionnement, indique samedi un communiqué du ministère.

P.3

RENCONTRE INTERNATIONALE

**L'ALGÉRIE À LA SEMAINE DE L'ÉNERGIE DE RIYADH**



P.4

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, participeront à la Semaine de l'énergie, organisée à Riyadh, en Arabie saoudite, du 11 au 15 octobre 2026. Cette rencontre réunira des ministres et des dirigeants du secteur énergétique, des responsables de grandes entreprises et d'organisations internationales, ainsi que des experts venus du monde entier, indique samedi un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

14<sup>E</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ DES DIX DE L'UA

**AHMED ATTAFA À TRIPOLI**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, samedi à Tripoli (Libye), pour prendre part aux travaux de la 14e réunion ministérielle du Comité des dix des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, prévue les 10 et 11 octobre 2026, indique un communiqué du ministère.

P.3

NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

MERIEM BENMOULoud REPRÉSENTE L'ALGÉRIE AU FORUM MONDIAL SUR LE NUMÉRIQUE À MOSCOU

Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a pris part aux travaux du Forum mondial sur le numérique, qui s'est tenu à Moscou du 8 au 10 octobre courant, indique samedi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation.

Par Ali Boudefel

Mme Benmouloud a pris part, jeudi, à la séance plénière de haut niveau intitulée "La course à l'intelligence artificielle : un ensemble unique de règles ou des ensembles de règles multiples", au cours de laquelle ont été débattues les "expériences internationales en matière de gouvernance de l'intelligence artificielle et des défis liés à l'unification des règles régissant son développement et son utilisation, dans un contexte marqué par la pluralité des approches nationales et internationales", précise-t-on de même source.

"Des ministres et des responsables de pays asiatiques, européens et africains, ainsi que des experts de l'ONU, des universitaires et des chercheurs spécialisés" ont pris part à cette séance, qui a été une occasion pour "échanger les vues sur les perspectives de la coopération internationale dans la mise en place de cadres de gouvernance de l'intelligence artificielle", ajoute le communiqué. Dans le cadre des travaux du forum, Mme Benmouloud a pris part, vendredi, à la séance plénière de haut niveau intitulée "Souveraineté numérique : d'une ressource à un actif exportable", à l'occasion de laquelle elle a passé en revue "les principales réalisations structurelles



accomplies par l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique, ainsi que les piliers fondamentaux sur lesquels reposent les efforts nationaux visant à bâtir la souveraineté numérique".

La séance a vu la participation de

"plusieurs responsables et experts internationaux, dont le ministre du Développement numérique, des Communications et des Médias de la Fédération de Russie, le ministre de l'Innovation, de la Science et de la Technologie du Nigeria, du vice-

ministre cubain des Communications et de la directrice générale du Centre russe d'exportations, en sus du membre fondateur de la compagnie russe pionnière dans le domaine de la cyber-sécurité".

En marge des travaux du Forum, la ministre a tenu une réunion de haut niveau avec le sous-secrétaire des Nations unies (ONU) et Envoyé spécial pour les technologies numériques et émergentes, Amandeep Singh Gill, au cours de laquelle elle a passé en revue "l'expérience algérienne dans le domaine de la transition numérique et les réalisations structurelles accomplies, ainsi que les efforts nationaux visant à contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable".

Cette participation s'inscrit dans le cadre "des efforts de l'Algérie visant à s'adapter aux transformations technologiques mondiales et à renforcer sa présence dans les débats internationaux autour de la gouvernance de l'intelligence artificielle et de la souveraineté numérique, notamment à la lumière de son adhésion, en tant que membre fondateur de l'Organisation mondiale de coopération en matière d'intelligence artificielle (WAICO), et ce, conformément aux objectifs de la Stratégie nationale de transition numérique", conclut le communiqué.

A.B

ALGERIA TEXTILE 2026

DE VASTES PERSPECTIVES POUR LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION

Des opérateurs participant à la 4e édition du Salon international du textile, du tissu et de l'habillement "Algeria Textile 2026", ont mis en avant samedi à Alger, le développement que connaît le secteur en Algérie ces dernières années, soulignant que cette dynamique d'investissement ouvre de larges perspectives, non seulement pour couvrir les besoins du marché national, mais également pour se tourner vers l'exportation.

Cette quatrième édition du salon, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes, avec la participation de nombreuses entreprises opérant dans différentes filières, illustre la contribution croissante des entreprises algériennes au renforcement de la production locale, alors que nombre d'entre elles étaient spécialisées dans l'importation et la distribution de produits et de services.

Les stands de cette manifestation annuelle témoignent de la concurrence qui caractérise le secteur, à travers la diversité des produits textiles proposés, notamment les vêtements de différents styles destinés à diverses catégories de consommateurs et à tous les âges.

Dans ce contexte, Houari Krouli a indiqué à l'APS que l'entreprise qu'il dirige est passée de l'importa-

tion et de la distribution de produits textiles et de vêtements à la fabrication, à l'instar de nombreux opérateurs au cours des dernières années. Il a ajouté que l'entreprise a récemment développé ses propres modèles et les designs de ses produits, ajoutant qu'elle envisage, à l'avenir, d'élargir son activité à la fabrication de modèles pour le compte d'autres marques.

L'opérateur a également salué la dynamique d'investissement que connaît, de manière générale, le secteur du textile et cuir en Algérie.

De son côté, Mohsen Gaouar, représentant d'une entreprise opérant dans le secteur du textile, a souligné l'importance croissante de la filière du recyclage dans ce domaine, en relevant que cette activité dispose d'importantes capacités de production et d'exportation, tout en générant une valeur ajoutée tout au long de la chaîne de production et de commercialisation.

Selon le responsable de cette entreprise, spécialisée dans les textiles non tissés, les fils régénérés, ainsi que les couvertures et les oreillers, l'objectif à court terme consiste à accéder aux marchés extérieurs. "Des négociations sont actuellement en cours en vue d'exporter plusieurs produits, notamment vers l'Europe", a-t-il dit.

L'activité de l'entreprise repose sur la valorisation des déchets textiles et leur recyclage afin de produire des fibres régénérées et des matières semi-finies destinées à servir d'intrants à d'autres entreprises industrielles, a-t-il expliqué.

Il a expliqué qu'environ 90 % des matières utilisées dans la production proviennent de déchets et d'éléments textiles recyclés localement, tandis que les 10 % restants correspondent à des matières qui ne sont pas disponibles sur le marché national.

Le développement de cette activité illustre l'importance de la valorisation des déchets textiles en tant que source de matières premières, grâce à leur transformation en intrants réutilisables dans l'industrie. Cette démarche permet ainsi d'intégrer des ressources locales dans la chaîne de production, a souligné M. Gaouar.

Parallèlement à la localisation de la production des intrants, de nombreuses entreprises nationales, publiques et privées, misent sur le développement de designs et de marques locales afin d'accroître la valeur ajoutée des produits et de renforcer leur compétitivité sur les marchés national et international.

Le directeur du marketing d'une des entreprises exposantes, Hamza

Cherfi, a indiqué que les différents designs sont réalisés localement, soulignant que la disponibilité des tissus et des matières premières au niveau national permettrait d'aboutir à un produit algérien plus intégré.

Il a également souligné l'importance des partenariats internationaux pour l'échange d'expertise, des techniques et de nouveaux modèles, contribuant ainsi au développement de la production nationale.

Plus de 15 entreprises opérant dans les domaines de la fabrication et de la commercialisation des tissus, des vêtements et des machines ont participé à cette quatrième édition du salon, qui s'achève aujourd'hui, a indiqué Amira Abdelhak, responsable de l'entreprise organisatrice de l'événement, précisant que la participation nationale avait progressé par rapport aux premières éditions.

Les stands ont présenté une gamme variée de produits locaux, notamment des vêtements pour femmes, modernes et traditionnels. Les entreprises participantes cherchent ainsi à faire connaître leurs produits et marques, tout en développant leur présence sur le marché national, dans un contexte marqué par un intérêt notable des visiteurs.

RE

EDUCATION NATIONALE

# LE MINISTRE PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE NATIONALE CONSACRÉE AU SUIVI DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

*Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation, consacrée au suivi de la mise en œuvre des mesures relatives à la rentrée scolaire, à la préparation du lancement de leur mise en œuvre sur le terrain et au suivi des différents dossiers liés aux opérations d'équipement et de fonctionnement, indique samedi un communiqué du ministère.*

Lors de cette conférence, tenue par visioconférence en présence de cadres de l'administration centrale et de directeurs délégués, M. Sadaoui a instruit les directeurs de l'éducation de "poursuivre le suivi sur le terrain des différentes opérations liées à la rentrée scolaire et de veiller à leur achèvement dans les délais impartis, tout en actualisant régulièrement et en temps réel les données sur la plateforme numérique, afin de garantir la fiabilité des informations, d'assurer un suivi efficace des différents dossiers et de coordonner les efforts entre les différents services concernés", précise la même source.

Après avoir écouté les exposés présentés par plusieurs directeurs de l'éducation, portant notamment sur la mise en œuvre concrète et immédiate des solutions proposées lors de la précédente conférence pour remédier aux retards de prise de fonction de certains enseignants affectés dans des établissements situés dans des régions éloignées, le ministre a insisté sur "le suivi de la prise de fonction effective des enseignants concernés et de la poursuite de leurs missions après leur installation, ainsi que sur la réalisation d'un nouveau recensement exhaustif en vue de parachever l'opération d'encadrement, en veillant à traiter immédiatement les cas de renonciation à la reprise ou d'abandon de poste sans notification préalable à l'administration ou de présentation répétée d'arrêts maladie".

Concernant le suivi sur le ter-



rain des conditions de scolarisation, M. Sadaoui a donné des instructions visant à poursuivre les efforts d'amélioration de ces conditions, à travers le suivi sur le terrain de l'achèvement des travaux de réalisation des établissements et infrastructures scolaires, la finalisation des procédures de réception et leur mise en service dans les meilleurs délais, tout en veillant à réunir les conditions appropriées pour accueillir les élèves et à assurer leur transfert vers ces établissements de manière organisée et fluide.

Le ministre a également abordé, lors de cette conférence, le suivi de l'équipement des établissements scolaires, notamment les nouveaux établissements, insistant par ailleurs sur la coordination et la concertation avec les associa-

tions de parents d'élèves, ainsi que sur le renforcement de l'ouverture des établissements scolaires sur leur environnement.

Dans ce cadre, M. Sadaoui a souligné "l'importance d'être à l'écoute des parents, de renforcer la communication avec eux et de clarifier les aspects organisationnels liés au fonctionnement des établissements scolaires, afin de leur permettre de suivre la vie scolaire de leurs enfants, de consolider leur rôle dans leur accompagnement et leur orientation et de renforcer la complémentarité entre la famille et l'école".

Il a également mis en garde contre certaines publications "mensongères, erronées et incitatives" diffusées sur les réseaux sociaux, visant à "porter atteinte à l'harmonie qui règne entre les

parents (les mères) et les établissements scolaires", affirmant que "le suivi de la situation des enfants est important et constitue une démarche que nous encourageons auprès des parents, tout en laissant à ces derniers le soin de convenir, dans les situations ordinaires, de la personne chargée de cette responsabilité. Dans les cas exceptionnels, qui demeurent rares, la réglementation en vigueur en la matière sera appliquée".

Lors de l'examen des moyens de préserver un climat scolaire serein, le ministre a présenté certains axes du plan d'action du secteur visant à améliorer les performances et les mécanismes de prise en charge des préoccupations exprimées sur le terrain, qu'il s'agisse de celles des travailleurs, des fonctionnaires et des personnels éducatifs, des élèves ou des parents, soulignant "l'importance des dépenses publiques croissantes consenties par l'Etat en faveur de l'éducation, en adéquation avec l'évolution démographique que connaît notre pays".

Il a également salué l'obtention par l'Algérie de la deuxième place du classement mondial établi par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), sur la base de l'indicateur des dépenses publiques consacrées à l'éducation, insistant sur "la grande responsabilité qui incombe au secteur en matière de rationalisation de ces dépenses et de bonne gestion".

RA

## 14<sup>E</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ DES DIX DE L'UA AHMED ATTAFF À TRIPOLI

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, samedi à Tripoli (Libye), pour prendre part aux travaux de la 14e réunion ministérielle du Comité des dix des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, prévue les 10 et 11 octobre 2026, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts continus consentis par l'UA pour impulser le processus de réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de corriger les déséquilibres historiques caractérisant le système de gouvernance mondiale et de garantir une représentation africaine juste et équitable au sein de cet organe onusien central, conformément aux aspirations du continent africain et à ses positions communes concernant la réforme du système multilatéral, a-t-on appris de même source.

RA

## TÉMOIGNAGES FEU HAMID LOUNAOUCI, UN HOMME AUX QUALITÉS HUMAINES ET AUX POSITIONS NATIONALISTES

Des responsables et des compagnons du conseiller auprès de la Présidence de la République, feu Hamid Lounaouci, inhumé, samedi, au cimetière d'El-Alia à Alger, ont salué les qualités humaines du défunt et ses positions nationalistes ainsi que son dévouement au service du pays. Dans ce contexte, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a mis en exergue les qualités du défunt, le qualifiant "d'homme intègre et de patriote, attaché au sens des responsabilités". "Le défunt est resté fidèle à son pays tout au long de sa vie et de sa carrière", a-t-il ajouté. De son côté, le membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, Hadj Belghaouti, a salué les qualités du défunt Hamid Lounaouci, soulignant qu'avec sa disparition, l'Algérie "perd aujourd'hui, une sommité nationale, connue pour son dévouement et son intégrité dans l'accomplissement des différentes hautes missions qui lui ont été confiées".

Le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Lahcen Zeghidi a, pour sa part, exprimé sa profonde tristesse suite au décès de Hamid Lounaouci qu'il a qualifié de "personnalité nationale cul-

tivée, profondément attachée à sa patrie et dotée de convictions courageuses, ayant été militant et responsable et occupé de hautes fonctions au sein de l'Etat". Pour sa part, Ramdane Kebache, un proche du défunt, a indiqué que Hamid Lounaouci "a voué sa vie au service du pays et à sa défense, à travers tous les postes de responsabilité qu'il a occupés".

Le président de l'APC d'Illoula Oumalou, Chebli Lyes a, quant à lui, souligné que le défunt veillait, dès son plus jeune âge, à "servir sa patrie et à accompagner les jeunes générations par ses conseils et ses orientations". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, jeudi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du conseiller à la présidence de la République, le défunt Hamid Lounaouci, soulignant que le regretté était "l'un des cadres connus pour leur engagement sur la scène politique, avant d'assumer de hautes fonctions en qualité de parlementaire, de ministre, puis de conseiller à la présidence de la République", a-t-on rappelé.

RA

# RENCONTRE INTERNATIONALE L'ALGÉRIE À LA SEMAINE DE L'ÉNERGIE DE RIYADH

**Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, participeront à la Semaine de l'énergie, organisée à Riyadh, en Arabie saoudite, du 11 au 15 octobre 2026. Cette rencontre réunira des ministres et des dirigeants du secteur énergétique, des responsables de grandes entreprises et d'organisations internationales, ainsi que des experts venus du monde entier, indique samedi un communiqué du ministère des Hydrocarbures.**

Par Youcef Hamidi

L'événement offrira aux producteurs et aux consommateurs un espace de dialogue direct sur plusieurs enjeux : la sécurité des approvisionnements et de la demande, la stabilité des marchés, les investissements et les infrastructures, précise le communiqué.

La participation de MM. Arkab et Adjal fait suite à l'invitation du ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdulaziz bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud. Parmi les principaux temps forts de la rencontre figurent la 17e Réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF17), prévue dimanche, et la 25e édition de la Conférence internationale du Pétrole, qui se tiendra du 12 au 15 octobre.

La cérémonie officielle d'ouverture aura lieu le 12 octobre au Centre international de conférences et d'expositions « Riyadh Front ». La présence des deux ministres témoigne de la volonté de l'Algérie de rester active dans les forums internationaux de haut niveau consacrés à l'énergie. Elle vise également à renforcer le dialogue et la coopération avec les pays producteurs et consommateurs, les organisations internationales ainsi que les grandes entreprises et institutions du secteur, souligne la même source.

Cette rencontre permettra aussi d'échanger sur l'évolution et les



perspectives des marchés mondiaux de l'énergie. Les discussions porteront notamment sur la sécurité énergétique, la stabilité des marchés, la sécurité des approvisionnements et de la demande, les investissements et le commerce. L'innovation, les nouvelles technologies et les transformations du système énergétique mondial seront également abordées. Les participants examineront par ailleurs les possibilités de coopération, de partenariat et d'investissement, précise le communiqué. La participation de l'Algérie à la 17e réunion de l'IEF revêt une importance particulière, compte tenu du rôle actif qu'elle joue au sein de cette instance.

Membre permanent de son Conseil exécutif, l'Algérie a déjà accueilli à Alger la 15e réunion ministérielle du Forum.

Ces engagements témoignent de sa volonté constante de favoriser le dialogue et la concertation entre les pays producteurs et exportateurs d'énergie et les pays consommateurs.

Le ministère rappelle que l'importance de ce Forum pour l'Algérie est notamment liée à son statut de pays producteur et exportateur de pétrole et de gaz. Il constitue un espace d'échange direct entre producteurs et consommateurs sur les enjeux des marchés de l'énergie : sécurité des approvisionnements et

de la demande, stabilité des marchés, investissements, infrastructures et partage de données. Ces échanges contribuent à une meilleure compréhension commune des évolutions des marchés mondiaux. Avec la réunion ministérielle de l'IEF17, la Conférence internationale du Pétrole et les activités organisées en marge de l'événement, la Semaine de l'énergie de Riyadh sera un rendez-vous important pour examiner les enjeux actuels et futurs du secteur.

Elle permettra aux différents acteurs d'échanger leurs points de vue et leurs expériences, et de renforcer leur coopération.

Y.H

## TRAVAUX PUBLICS

### DJELLAOUI APPELLE À ANCRER LA CULTURE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AU SEIN DES ENTREPRISES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a mis en avant, samedi à Alger, l'importance de l'ancrage de la culture de la Responsabilité sociétale des organisations et des entreprises (RSO/RSE) opérant dans le secteur, en faisant de la prévention, de la sécurité des travailleurs et des citoyens, de la protection de l'environnement et de la solidarité une partie intégrante des projets, depuis l'étude et la conception jusqu'à la réalisation, l'exploitation et la maintenance.

Dans une allocution lue en son nom par le chef de Cabinet du ministère, M. Mohamed Mahieddine, lors d'une Journée de sensibilisation sur la Responsabilité sociétale des organisations dans le secteur des travaux publics, le ministre a souligné que la RSO ne doit pas être considérée comme un concept distinct des missions fondamentales des entreprises du secteur, mais comme une approche intégrée consacrée par la norme internationale ISO 26000, qui fait des considérations sociales et environnementales une partie intégrante de leur mode de gestion et de leur performance.

En tant qu'élément essentiel dans la gestion moderne, la Responsabilité sociétale des organisations traduit la responsabilité de l'entreprise quant à l'impact de ses décisions et activités sur la société et l'environnement, à travers l'adoption d'un comportement transparent, le respect des lois et règlements et l'intégration des dimensions socioéconomiques et environnementales dans sa stratégie et ses pratiques, de manière à contribuer au développement durable, a expliqué le ministre.

Lors de cette rencontre, placée sous le slogan

"Une responsabilité partagée et un engagement pour la vie", M. Djellaoui a indiqué que la Responsabilité sociétale des entreprises revêt une importance particulière pour le secteur, compte tenu de son lien direct avec le quotidien des citoyens, soulignant que les routes, les infrastructures et les ouvrages d'art réalisés, exploités et entretenus par le secteur sont des espaces utilisés quotidiennement par les citoyens, directement liés à leur sécurité, leur mobilité et leurs conditions de vie, tout en contribuant à soutenir l'activité économique et le développement à travers l'ensemble du pays.

Après avoir rendu hommage aux victimes des accidents de la circulation, des incendies et d'autres sinistres, le ministre a souligné que la prévention des risques exigeait l'ancrage d'une véritable culture de la sécurité, fondée sur la sensibilisation, la vigilance, la discipline et le sens des responsabilités.

Il a également insisté sur le fait que la responsabilité envers la société, qui exige la continuité et la conjugaison des efforts, englobe également la dimension environnementale, désormais essentielle dans la planification et la réalisation des projets d'infrastructures, à travers le respect de l'environnement, la rationalisation de l'utilisation des ressources, la réduction de l'impact des travaux et l'adoption de pratiques garantissant la durabilité des infrastructures.

S'agissant de la dimension solidaire, M. Djellaoui a salué la campagne de don de sang organisée au niveau de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP), à Alger, à l'occasion d'Octobre rose, en coordination avec le secteur de la santé.

Dans son allocution, le ministre a transmis aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur les remerciements et encouragements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exprimés lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, pour le "véritable exploit qu'ils accomplissent". Pour sa part, le représentant de l'Académie de la société civile algérienne (ASCA), M. Zakaria Loubar, a souligné la nécessité de passer de la mesure de la réalisation à la mesure de ses impacts sociaux et d'intégrer la dimension sociale et environnementale dans la prise de décision en matière d'investissement dans chaque entreprise, appelant au développement des mécanismes d'écoute des citoyens et à la transformation des doléances et propositions en outils pour améliorer la performance.

Il a également souligné l'impératif de "construire un vrai partenariat" avec la société civile et de faire de la responsabilité sociétale une culture permanente au sein de l'entreprise, fondée sur la confiance et la transparence.

Pour les participants à la rencontre, le véritable challenge réside dans la transformation de la responsabilité sociétale en une pratique effective durable et en indicateurs mesurables et réalisables, en tant qu'investissement dans le citoyen.

Organisée à l'initiative de l'ESMTP, la Journée de sensibilisation s'est déroulée en présence du chef de Cabinet du ministère de la Santé, M. Khalil Hadj Mati, de la directrice de l'Ecole, Mme Sonia Adafer, de cadres des secteurs des travaux publics et de la santé, des responsables d'établissements sous tutelle, ainsi que des directeurs des travaux publics dans les wilayas.

RE

# ANNABA SIAHA 2026

## UNE VITRINE POUR LES PARTENARIATS TOURISTIQUES

**La 5e édition du Salon international du tourisme et des services, « Annaba Siahha 2026 », a été clôturée hier. Cet événement a vu la participation de plus de 100 professionnels et opérateurs du secteur, représentant plusieurs wilayas, ainsi que des participants étrangers.**

Par Ikram Haou

Les activités de cet événement se sont tenues à l'hôtel Sheraton d'Annaba, où les participants ont souligné, vendredi dernier, son importance dans l'échange d'expériences, le renforcement du partenariat entre les opérateurs touristiques algériens et leurs homologues étrangers, ainsi que l'examen des opportunités de coopération pour développer les services touristiques et promouvoir les destinations.

L'organisation de cet événement vise, selon le commissaire du salon, M. Mohamed Seddik Dida, à réunir les différents acteurs du secteur du tourisme, notamment les agences de voyages et de tourisme, les établissements hôteliers, les entreprises de transport et les gestionnaires de destinations touristiques. Elle offre également des opportunités de contact direct, d'établissement de partenariats, d'exploration de nouveaux domaines de coopération et d'échange d'expertises professionnelles entre les participants algériens et leurs homologues étrangers, a-t-il souligné.

Dans ce cadre, parmi les opérateurs du secteur touristique, le directeur d'une agence de voyages de l'Est du pays, M. Ramzi Belbel, a exprimé le souhait de voir le renforcement de la coopération entre les agences nationales et leurs homologues étrangers contribuer au développement de programmes touristiques diversifiés, à l'amélioration des services proposés aux touristes et à la valorisation des expertises en matière de marketing et de gestion touristique.

L'événement a également connu la participation d'une entreprise saoudienne de services touristiques et d'Omra. Son représentant a expliqué l'importance de ce salon pour renforcer la communication avec les agences algériennes, examiner les opportunités de coopération, développer les programmes touristiques et diversifier les services proposés aux clients.

Parmi les participants étrangers figuraient également les responsables d'un hôtel de Tabarka, en Tunisie. Son directeur général, M. Taïeb Zouairi, a expliqué l'importance du marché algérien pour les opérateurs touristiques tunisiens. Il a ajouté que ce salon constitue une occasion de faire connaître les atouts touristiques et les infrastructures hôtelières tunisiennes, tout en consolidant les relations professionnelles avec les opérateurs algériens.

De son côté, un responsable du complexe Hammam Bourguiba, en Tunisie, a expliqué que sa participation régulière à ce salon témoigne de l'importance de cet événement pour consolider les relations professionnelles avec les opérateurs algériens, ainsi que pour présenter les services hôteliers et les offres touristiques.



Pour rappel, l'inauguration de la 5e édition du Salon international du tourisme et des services, « Annaba Siahha 2026 », a eu lieu jeudi dernier, sous la supervision de l'inspecteur général de la wilaya d'Annaba, M. Nasreddine Belaid, en présence du directeur local du tourisme et de l'artisanat, M. Kaïm Benamar Belabbès, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

À noter que le programme de cet événement comprenait des rencontres professionnelles entre opérateurs et des présentations destinées à mettre en valeur les potentialités naturelles, culturelles et historiques de la wilaya d'Annaba et des wilayas limitrophes.

I. H.

### BORDJ BOU ARRÉRIDJ PLUS DE 6.000 CITOYENS BÉNÉFICIENT DES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LA SANTÉ

Plus de 6.000 citoyens ont bénéficié des prestations proposées dans le cadre de la 2e édition des Journées portes ouvertes sur la santé, intitulée " Santé, bien-être 2026 ", qui s'est clôturée samedi à Bordj Bou Arréridj, avec la réalisation de près de 2.500 examens gratuits en ophtalmologie durant trois jours, a indiqué la professeure Souad Ibrahim, responsable de l'organisation de cette manifestation.

L'affluence enregistrée au niveau des différents stands avait conduit les organisateurs à prolonger les horaires d'accueil lors de la dernière journée, afin de répondre à la demande des citoyens souhaitant bénéficier des prestations médicales proposées, a précisé la Pr Ibrahim, spécialiste en néphrologie, estimant que le bilan enregistré encourageait la poursuite de cette initiative et l'élargissement de son champ d'intervention à l'avenir.

Le programme de cette manifestation a notamment comporté des examens ophtalmologiques, des consultations et des conseils médicaux portant sur la santé de la femme et l'hépatite virale, ainsi que des actions de sensibilisation aux dangers de la drogue.

Des activités destinées aux enfants scolarisés ont également été organisées, notamment dans le domaine de la santé bucco-dentaire, a ajouté la même source.

Par ailleurs, plusieurs patients ont bénéficié de rendez-vous en vue d'une prise en charge de cas nécessitant une intervention chirurgicale en ophtalmologie.

Des réductions sur les frais de prise en charge ont également été accordées par l'une des cliniques privées participantes, selon la même source.

A cette occasion, la professeure

Ibrahim a souligné l'importance de pérenniser ce type d'initiatives, qui permettent aux citoyens d'entrer directement en contact avec les médecins et de bénéficier d'examens et d'orientations médicales. Elle a également insisté sur la nécessité d'assurer le suivi des cas dépistés et d'orienter les patients nécessitant une prise en charge complémentaire vers les établissements de santé concernés. La même intervenante a, en outre, appelé à développer cette expérience en coordination avec les directions de la santé et de la population des différentes wilayas du pays, tout en étudiant la possibilité de porter la durée de la manifestation à une semaine. Cette extension permettrait d'accueillir un plus grand nombre de citoyens et d'élargir la participation à d'autres spécialités médicales, tout en tenant compte des obligations professionnelles des équipes médicales, a-t-elle expliqué.

Cette manifestation a été marquée par la participation de plusieurs acteurs du secteur de la santé, notamment le groupe Saidal, des établissements privés, des équipes médicales, des spécialistes et des établissements hospitaliers, qui ont assuré des prestations médicales et l'orientation des bénéficiaires.

Le bilan de cette édition souligne l'importance des initiatives de santé de proximité associant dépistage, sensibilisation et orientation médicale, en vue de promouvoir la prévention, de favoriser le dépistage précoce des maladies et d'améliorer la prise en charge des patients nécessitant un suivi spécialisé, a-t-on indiqué.

Cette initiative a été organisée par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, en coordination avec un établissement privé.

RR

### OUVERTURE DES GUICHETS DE LA CNAS DURANT LA MATINÉE DE SAMEDI LES CITOYENS DE BATNA ET D'EL TARF TRÈS SATISFAITS

Les citoyens qui se sont rendus, samedi, aux guichets des agences de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) dans les wilayas de Batna et El Tarf, ont salué l'ouverture de ces guichets durant la matinée des samedis, une mesure destinée à adapter les horaires de la caisse aux attentes des assurés.

Mme Sihem Belali, approchée par l'APS au centre de paiement et de contrôle médical "Emir-Abdelkader" de Batna, au moment où elle s'apprêtait à subir un contrôle médical, a souligné que la mesure lui a "facilité un accès rapide aux services de la CNAS pendant un jour de congé".

De son côté, M. Youcef Benmohamed, a affirmé que l'initiative lui a permis de "se rapprocher du centre pour compléter des démarches administratives liées à son congé maladie", ce qui était, selon lui, difficile à réaliser en raison de ses engagements professionnels durant les autres jours de la semaine. Le centre de paiement et de contrôle médical "Emir-Abdelkader", rattaché à l'agence de Batna de la CNAS a été inspecté par le directeur central des réalisations, des équipements et des moyens généraux de la direction générale de cette caisse, Hicham Akkak, pour évaluer la mise en œuvre de l'ouverture des centres de paiement le samedi matin.

La visite s'inscrivait, selon le directeur de l'agence de Batna, Omar Gherab, dans le cadre de l'exécution des directives de la tutelle et de l'évaluation de la prise en charge des citoyens et des assurés sociaux.

Les centres de paiement opérationnels dans les communes de la wilaya d'El Tarf ont également connu un important afflux de citoyens dont certains ont fait part à l'APS leur "satisfaction" à la suite de cette initiative prise, selon eux, "dans l'intérêt général, surtout pour les citoyens qui y voient une opportunité de régler leurs préoccupations administratives et sociales en dehors de leurs heures de travail".

Farès Touati, fonctionnaire, a souligné que cette mesure "permet aux travailleurs de bénéficier des services de la caisse sans avoir à s'absenter de leur travail". De son côté, le directeur adjoint à l'inspection générale de la direction générale de la caisse, Mohamed Houadef, a indiqué que cette mesure, inscrite dans le cadre de l'exécution des directives du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et de la direction générale de la CNAS, "vise à garantir la continuité des prestations dues aux assurés sociaux, à leurs ayants droit et aux employeurs qui ne peuvent pas se déplacer vers les centres de paiement pendant les jours de travail."

RR

## FIÈVRE APHTEUSE EN NAMIBIE

## L'UNION EUROPÉENNE SUSPEND SES IMPORTATIONS DE VIANDE NAMIBIENNE

*L'élevage occupe une place importante dans l'économie namibienne, représentant près de 3 % du produit intérieur brut (PIB). Il constitue également une source essentielle d'emplois, notamment dans les activités de transformation et de commercialisation de la viande. Toutefois, cette filière demeure fortement tournée vers les marchés internationaux, en particulier celui de l'Union européenne (UE), dont elle dépend pour une grande partie de ses exportations.*

Par Nawal Bordji

Cette dépendance est aujourd'hui mise à l'épreuve par la décision prise le 5 octobre dernier par les autorités européennes de suspendre temporairement l'accès à leur marché de la viande fraîche bovine, ovine et caprine en provenance de Namibie. La restriction s'étend également à plusieurs catégories de produits carnés transformés, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la fièvre aphteuse.

À l'origine de cette décision figure la détection, le 23 septembre, d'un foyer de cette maladie animale dans le district vétérinaire de Karasburg, situé dans la région de Kharas. Cette zone était jusque-là considérée comme indemne de fièvre aphteuse. Depuis cette première alerte, la maladie a été signalée dans onze exploitations, faisant craindre une propagation plus large et renforçant les inquiétudes concernant la sécurité sanitaire des produits destinés à l'exportation.

La suspension européenne vise notamment les viandes fraîches provenant de certains animaux domestiques à sabots, ainsi que celles issues de certaines espèces sauvages. Elle concerne aussi des produits tels que certaines viandes séchées. Des possibilités d'accès au marché communautaire restent néanmoins ouvertes pour les viandes transformées ayant subi les traitements sanitaires les plus rigoureux prévus par la réglementation européenne, destinés à réduire au maximum les risques de transmission de la maladie. Pour l'économie namibienne, cette décision pourrait avoir des conséquences considérables. L'Union européenne représente le principal débouché du bœuf produit dans le pays et absorbe plus de 80 % de ses exportations de viande bovine. Une telle concentration des ventes sur un seul marché rend la filière particulièrement vulnérable aux restrictions sanitaires, même lorsque celles-ci sont présentées comme temporaires. Le positionnement commercial de la Namibie explique en partie cette situation. Le pays d'Afrique australe s'appuie sur un système d'élevage extensif, qui permet de proposer une viande destinée notamment aux segments haut de gamme. Ces débouchés offrent généralement des prix plus rémunérateurs que ceux pratiqués sur plusieurs marchés régionaux et contribuent ainsi à la rentabilité des exploitations et des entreprises de transformation.

Dans ces conditions, la fermeture du marché européen ne peut être compensée facilement par une réorientation des exportations vers les pays voisins. Les possibilités de substitution restent limitées par les différences de prix, les normes de qualité, les exigences sanitaires et les capacités d'absorption des marchés régionaux. Même si certains volumes peuvent être redirigés vers d'autres destinations, cette solution ne garantit donc pas le maintien des revenus tirés des



ventes européennes.

D'après des données rapportées par le quotidien local The Namibian, chaque mois de fermeture des marchés les plus rémunérateurs pourrait exposer près de 300 millions de dollars namibiens, soit environ 18 millions de dollars américains, de recettes d'exportation à des pertes potentielles. La durée de la suspension constituera ainsi un facteur déterminant pour mesurer l'ampleur des répercussions sur les producteurs, les exportateurs et les entreprises spécialisées dans la transformation de la viande.

Les conséquences sociales pourraient également être importantes. L'ambassadrice de l'Union européenne en Namibie, Ana Beatriz Martins, a estimé qu'environ un quart des 40 000 emplois directs liés aux exportations vers le marché européen risquaient d'être affectés par cette mesure. Une prolongation des restrictions pourrait ainsi peser sur l'activité des abattoirs, des unités de transformation et des autres opérateurs intervenant dans la chaîne de valeur de la viande.

Malgré la suspension, certaines cargaisons de viande fraîche certifiées par les autorités namibiennes avant le 23 septembre pourront encore être admises dans l'Union européenne, dans des conditions particulières. Selon les dispositions européennes, cette possibilité pourra être maintenue pendant une période maximale de 90 jours, sous réserve des contrôles effectués aux frontières des États membres concernés.

Cette mesure transitoire ne garantit toutefois pas un retour rapide à la normale. La levée des restrictions dépendra principalement de l'évolution de la situation sanitaire et de la capacité des

autorités de Windhoek à démontrer que le foyer a été maîtrisé. La rapidité de la réaction vétérinaire, l'efficacité des dispositifs de contrôle et la fiabilité des informations communiquées aux partenaires commerciaux seront donc essentielles.

Les services vétérinaires namibiens devront notamment isoler les exploitations touchées, limiter les déplacements d'animaux susceptibles de favoriser la propagation du virus, renforcer la surveillance des élevages et assurer une traçabilité rigoureuse des animaux et des produits. La mise en œuvre de ces mesures devra permettre de contenir l'épidémie et de fournir aux autorités européennes les garanties sanitaires nécessaires à un éventuel rétablissement des échanges.

La situation namibienne s'inscrit, par ailleurs, dans un contexte régional marqué par une recrudescence de la pression sanitaire. Depuis le début de l'année, des foyers ou des alertes liés à la fièvre aphteuse ont été signalés dans plusieurs pays d'Afrique australe, notamment au Botswana, en Eswatini, au Lesotho, au Mozambique, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe.

Cette multiplication des alertes souligne l'importance d'une coordination renforcée entre les pays de la région pour surveiller les déplacements d'animaux, améliorer les dispositifs de prévention et limiter les risques de propagation transfrontalière. Pour la Namibie, l'enjeu dépasse ainsi la seule maîtrise d'un foyer local : il s'agit aussi de préserver la confiance de ses partenaires commerciaux et de protéger une filière dont dépendent des milliers d'emplois et une part importante des recettes d'exportation.

N.B

## MOBILITÉ

## MOOVE SE RETIRE DU NIGERIA ET MISE SUR LES VÉHICULES AUTONOMES

Par Saïd Slimani

Après Uber, qui a quitté le marché nigérien en septembre, Moove annonce à son tour l'arrêt de ses opérations dans le pays où elle a vu le jour en juillet 2020. L'entreprise spécialisée dans la mobilité entend désormais renforcer sa présence aux États-Unis, en Europe et en Asie, tout en accordant une place croissante au développement des véhicules autonomes. Six ans après son lancement à Lagos, Moove a fait part de sa décision de mettre un terme à ses activités au Nigeria, sans toutefois en expliquer les motifs. Dans le cadre de ce retrait, la société prévoit de céder à ses clients, à partir du 1er octobre 2026, des véhicules éligibles dont la valeur totale est estimée à 35 milliards de nairas, soit environ 26 millions de dollars. Cette initiative vise, selon l'entreprise, à témoigner sa reconnaissance envers le Nigeria, qui a contribué à son développement. Dans un communiqué relayé le jeudi 8 octobre, Moove a précisé que les véhicules concernés deviendraient la propriété exclusive des clients qui les utilisent actuellement, sans qu'aucun règlement supplémentaire ne leur soit demandé par la société. Désormais établie aux Émirats arabes unis, l'entreprise affirme égale-

ment vouloir accompagner ses clients et ses salariés nigériens tout au long de la fermeture de ses opérations et du processus de transfert des véhicules. Fondée par les entrepreneurs nigériens Ladi Delano et Jide Odunsi, Moove avait débuté ses activités à Lagos en juillet 2020 avec une flotte de 76 voitures. Son modèle reposait notamment sur le programme « Drive to Own », qui permettait aux chauffeurs d'accéder à un véhicule grâce à un système de location avec option d'acquisition. Depuis sa création, plus de 9 000 clients nigériens ont bénéficié de ses solutions de location et de financement automobile. Selon les données communiquées par l'entreprise, les véhicules financés dans le cadre de ces dispositifs ont généré environ 57 milliards de nairas de chiffre d'affaires. Le retrait du Nigeria intervient dans un contexte d'expansion internationale, marqué notamment par une importante opération de financement réalisée deux mois auparavant. Moove a alors levé 250 millions de dollars lors d'un tour de table de série C conduit par Mubadala Investment Company, le fonds souverain d'Abou Dhabi, avec la participation de Woven Capital, le fonds de croissance de Toyota, et d'Ion Pacific. Cette opération a porté la valorisation de la société à 2,1 milliards de dollars, lui permettant d'intégrer le cercle des licornes africaines, constitué

d'entreprises dont la valeur dépasse le milliard de dollars. Les capitaux obtenus doivent notamment soutenir les ambitions de Moove dans le domaine des véhicules autonomes. Cette nouvelle orientation traduit une évolution de son modèle économique. Initialement conçue au Nigeria pour faciliter l'accès des chauffeurs au financement de véhicules, l'entreprise cherche désormais à consolider son développement sur des marchés internationaux et à se positionner sur des technologies de mobilité plus avancées. Le départ de Moove intervient également quelques semaines après celui d'Uber, son partenaire commercial, qui a cessé ses activités au Nigeria le 2 septembre, au terme de douze années de présence dans le pays. La plateforme américaine de réservation de véhicules avec chauffeur n'a pas davantage communiqué les raisons de cette décision. Elle a également annoncé son retrait de l'Ouganda à la même date, tout en soulignant que ces départs ne modifiaient pas ses opérations dans ses autres marchés. Les relations entre Moove et Uber reposent notamment sur un partenariat exclusif de financement automobile en Afrique subsaharienne. Grâce à cette collaboration, Moove contribue à faciliter l'accès des chauffeurs aux véhicules nécessaires à leur activité.

S.S

SAHARA OCCIDENTAL

L'AUTODÉTERMINATION, SEULE SOLUTION

*L'émissaire personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a acté l'enlissement des pourparlers destinés à régler le dossier du Sahara occidental. Cet aveu met en lumière les clivages politiques profonds qui font toujours obstacle à la quête d'une issue équitable et pérenne à cette question, qui reste un dossier de décolonisation rattaché au droit d'un peuple à disposer de lui-même.*

Par Yacine Boudali

Lors de sa présentation, jeudi, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, M. de Mistura a indiqué que les trois cycles de discussions organisés au début de l'année à Washington et à Madrid, en dépit des avancées enregistrées, n'ont pas permis de lever les oppositions de fond entre les parties. Il a insisté sur le fait que « les négociations ont buté sur un obstacle difficile à franchir sans une intervention du Conseil de sécurité ».

Cette conclusion est d'autant plus notable qu'elle établit que « les démarches diplomatiques n'ont débouché sur aucun accord » et que « le devenir du Sahara occidental demeure suspendu au règlement du cœur du conflit, en particulier l'exercice libre par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, en dehors de toute solution préétablie ». La reconnaissance, par l'envoyé onusien, de la persistance des divergences confirme aussi que l'avenir du territoire ne peut être décidé par la seule remise d'un document ou par la mobilisation d'appuis diplomatiques en faveur d'une formule



politique donnée. Parmi les points majeurs de sa présentation, M. de Mistura a affirmé que « l'autonomie », quelle que soit la formule envisagée, « ne peut en aucun cas être simplement imposée au peuple du Sahara occidental ». Cette prise de position place la volonté du peuple sahraoui au centre de tout règle-

ment éventuel et ne tient pas la proposition marocaine pour une solution déjà acquise que le Front Polisario devrait accepter par avance. Le Front Polisario, en tant que représentant légitime du peuple sahraoui dans le processus onusien de règlement, reste fidèle au droit du peuple sahraoui à l'autodétermi-

nation. Dès lors, toute participation aux échanges sur les propositions présentées ne saurait être interprétée comme un abandon préalable de ce droit ni comme une reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le territoire. En outre, l'appel à la souplesse lancé par l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, dans sa présentation, ne vise pas seulement le Front Polisario, mais concerne aussi le Maroc, ce qui confirme que la responsabilité de la sortie de l'impasse n'incombe pas à une seule partie. Si la présentation de M. de Mistura révèle la persistance des divergences sur la nature du règlement politique de la question du Sahara occidental, elle n'annonce, cependant, aucun accord et ne considère pas la proposition marocaine comme un règlement définitif approuvé. Le point le plus important de cette présentation est qu'aucune formule d'« autonomie » ne peut être imposée au peuple sahraoui et que parvenir à un accord exige des négociations supplémentaires, des garanties internationales et l'exercice effectif du droit à l'autodétermination.

Y.B

PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE APPELÉE À INTERVENIR POUR LEUR LIBÉRATION

L'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, Khatri Adouh Khatri, a appelé, samedi, la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à intervenir en urgence pour la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain et la fin des actes de torture, des traitements cruels et des violations de leurs droits fondamentaux.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, le diplomate sahraoui a indiqué que des rapports et des avis émanant d'instances onusiennes avaient "confirmé le caractère arbitraire de la détention de plusieurs d'entre eux, notamment des membres du groupe de Gdeim Izik", appelant à "agir pour obtenir leur libération immédiate, leur rendre justice et réparer les préjudices qu'ils ont subis".

Dans ce contexte, il a évoqué les positions du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA), qui avait précédemment qualifié la détention de ces personnes de détention arbitraire et demandé leur libération ainsi que leur indemnisation pour les préjudices subis. Il a également cité les rapports du Comité des Nations unies contre la torture (CAT), qui ont fait état de tortures et de traitements cruels et dégradants infligés à ces détenus.

Le diplomate a déploré, par ailleurs, l'absence d'un rôle actif du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans le suivi de la situation des pri-

sonniers politiques sahraouis, l'appelant à "assumer ses responsabilités et à œuvrer pour contraindre l'occupation marocaine à respecter les lois et les conventions internationales relatives au traitement des détenus".

S'agissant du dossier des disparus sahraouis depuis 1975, il a révélé que "500 à 600 personnes demeurent portées disparues dans les prisons marocaines", soulignant que leurs familles "attendent toujours des informations à leur sujet, alors que l'occupant marocain refuse de révéler leur sort, y compris aux Nations unies et aux organisations internationales concernées".

Le diplomate sahraoui a souligné la nécessité "pour la communauté internationale, l'ONU et ses organes compétents de réagir afin de faire la lumière sur le sort de ces disparus, au regard des souffrances humaines, psychologiques et sociales endurées par leurs familles depuis des décennies", relevant que ce dossier constitue l'un des aspects les plus marquants de la tragédie du peuple sahraoui.

Par ailleurs, l'ambassadeur sahraoui a affirmé que la question sahraouie "demeure présente au sein des instances onusiennes, aussi bien dans le cadre de la 4e Commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'Assemblée générale de l'ONU, qu'au niveau du Conseil de sécurité, qui examine chaque année le dossier du Sahara occidental et le renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation

d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)".

Il a estimé que le maintien de la MINURSO constitue une "nécessité", au regard de "la responsabilité juridique, politique et morale de l'ONU dans la recherche d'une solution définitive au conflit", soulignant que tout processus de règlement de la question sahraouie "doit s'inscrire dans le cadre du respect de la légalité internationale et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance".

Dans ce cadre, il a réitéré l'attachement du Front Polisario à l'accord de règlement signé par les deux parties au conflit, estimant que "l'organisation d'un référendum libre et transparent demeure le mécanisme à même de permettre au peuple sahraoui d'exprimer sa volonté quant à son avenir".

Il a également salué le rôle joué par les médias algériens dans le soutien à la cause des détenus sahraouis, notamment après la grève de la faim entamée, par un groupe d'entre eux, depuis le 23 septembre dernier, saluant également le rôle des mouvements internationaux de solidarité dans la défense de la cause sahraouie.

A ce titre, M. Khatri Adouh Khatri a annoncé l'organisation, en novembre prochain, d'une conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui à Madrid (Espagne), en vue de poursuivre la mobilisation internationale en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

RI

AFFAIRES DE LA DROGUE ET DES MIGRANTS À CEUTA

LA JUSTICE ESPAGNOLE POINTE LE REFUS DES AUTORITÉS MAROCAINES DE COOPÉRER

La justice espagnole a pointé le refus des autorités marocaines de coopérer avec elle dans l'affaire des tunnels utilisés pour introduire de la drogue en Espagne et celle de l'entrée de milliers de migrants illégaux dans l'enclave de Ceuta, en juillet dernier.

Les autorités marocaines "n'ont pas collaboré avec la Cour nationale espagnole depuis plus d'un an et demi dans l'enquête sur les deux tunnels creusés dans le but d'introduction de drogue en Espagne, découverts à la frontière avec Ceuta", assure le journal Vozpopuli dès les premières lignes de l'article mis en ligne samedi.

"C'est en février 2025 que la juge Maria Tardon, qui dirige aussi désormais la procédure sur l'invasion (des migrants marocains de Ceuta) survenue en juillet dernier, a demandé des informations au Maroc sur la première des galeries souterraines découvertes à la frontière du Tarajal (une région de Ceuta frontalière du Maroc). Elle l'a fait par une commission rogatoire restée sans réponse de la part des autorités du pays voisin, qui n'en ont pas non plus accusé réception, selon des sources de la Cour nationale",

souligne l'auteur de l'article.

"Le Maroc n'a pas davantage collaboré à l'enquête sur le second tunnel du Tarajal. Le juge Antonio Pina, qui instruit l'affaire depuis le mois de mai dernier, n'a pas formellement demandé d'informations sur le passage souterrain aux autorités marocaines. Le magistrat avait connaissance de l'absence de soutien dans la procédure menée par sa collègue Maria Tardon", poursuit le texte.

"Le silence du (Maroc) dans les deux affaires est particulièrement préoccupant, notent les sources consultées, car de sa collaboration dépend la possibilité de connaître des détails essentiels sur la partie du tunnel située sur son territoire, à laquelle les autorités espagnoles n'ont pas accès", rappelle le média.

Les sources de Vozpopuli estiment que ce manque de collaboration pourrait aussi avoir un impact négatif sur l'enquête liée à l'entrée de milliers de migrants à Ceuta, en juillet dernier.

Le journal cite les propos de la juge chargée des deux affaires, Maria Tardon et qui illustrent la mau-

vaise volonté des autorités marocaines. Elle estime, notamment en ce qui concerne l'affaire des migrants, que celle-ci n'était pas le fruit du hasard. Elle a dit percevoir un "processus dans lequel la finalité migratoire n'opère que comme couverture formelle servant à encourager, impulser et diriger un flux massif de personnes vers la frontière de Ceuta".

De fait, "la magistrate a demandé l'identification des agents marocains repérés sur les plages adjacentes à la frontière du Tarajal dans la matinée du 30 juillet, qui menaient des actions de coordination opérationnelle sur le terrain", précise le journal.

La juge Tardon met déjà le Maroc en cause en soulignant que l'entrée de milliers de migrants illégaux à Ceuta est le résultat d'une "gestion clairement et incontestablement favorable au processus depuis le territoire du Royaume du Maroc".

Elle évoque, à ce propos, "l'attitude des agents des forces de sécurité marocaines lorsque les migrants en situation irrégulière prenaient d'assaut la plage bordant la frontière du Tarajal".

RI

# LA GUERRE DES IAA BEL ET BIEN COMMENCÉ LA CHINE ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE FACE AUX ÉTATS-UNIS

*La Chine veut accélérer le déploiement de l'intelligence artificielle dans l'ensemble de son économie tout en renforçant son contrôle sur cette technologie. À travers une nouvelle série de nouvelles mesures, les autorités chinoises entendent faire de l'IA un levier de compétitivité face aux États-Unis, dans un contexte de rivalité économique et technologique de plus en plus marquée entre les deux premières puissances mondiales.*

Par Yakout Abina

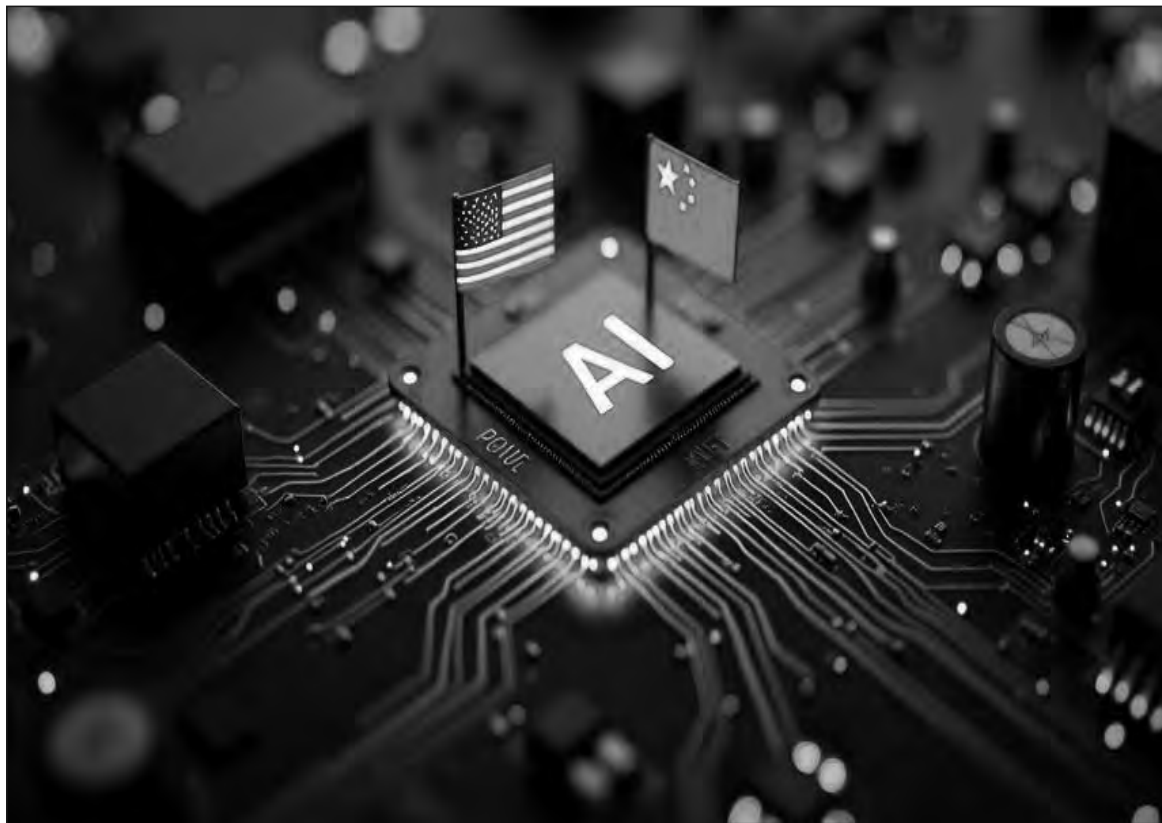
Le pouvoir chinois entend accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'ensemble de son économie tout en maintenant un strict encadrement de cette technologie. Selon l'agence officielle Xinhua, le Comité central du Parti communiste chinois et le Conseil des affaires d'État ont publié de nouvelles lignes directrices destinées à favoriser l'émergence de « nouvelles forces productives de qualité ».

Le texte prévoit 19 mesures réparties dans cinq grands domaines, notamment le renforcement de l'innovation scientifique et technologique ainsi qu'une meilleure articulation entre recherche et industrie. La Chine souhaite notamment déployer à grande échelle son initiative « IA Plus », destinée à généraliser l'usage de l'intelligence artificielle dans les secteurs industriels et les services.

Parallèlement, les autorités insistent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de surveillance, d'évaluation des risques et de réponse d'urgence afin de garantir une intelligence artificielle « sûre, fiable et maîtrisable ». Cette approche s'inscrit dans la volonté du président Xi Jinping, qui a récemment rappelé que l'IA devait rester sous contrôle humain et être encadrée par des règles strictes.

Une rivalité économique et technologique avec Washington Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de compétition croissante avec les États-Unis. L'intelligence artificielle est devenue l'un des principaux terrains d'affrontement entre les deux premières puissances économiques mondiales.

Les États-Unis et la Chine



restent étroitement liés par leurs échanges commerciaux, évalués à plusieurs centaines de milliards de dollars chaque année. Les entreprises américaines dépendent encore largement des capacités industrielles chinoises, tandis que l'accès au marché américain demeure essentiel pour de nombreux groupes chinois. Cependant, cette interdépendance s'accompagne d'une concurrence de plus en plus vive. Les USA multiplient les restrictions visant à limiter l'accès de Pékin aux technologies les plus avancées, notamment dans les semi-conducteurs, les puces destinées à l'intelligence artificielle, l'informatique quantique ou encore les infrastructures numériques. En réponse, la Chine

investit massivement pour réduire sa dépendance aux technologies étrangères et accélérer son autonomie industrielle.

Pour Pékin, l'intelligence artificielle représente un levier essentiel de modernisation économique. Le pays entend utiliser cette technologie pour améliorer la productivité de son industrie, renforcer sa compétitivité et soutenir sa croissance dans un contexte de ralentissement économique. De leur côté, les États-Unis considèrent également l'IA comme un secteur stratégique, déterminant pour leur leadership technologique et leur influence mondiale.

Cette compétition dépasse largement le cadre de l'IA. Semi-conducteurs, informatique quan-

tique, cybersécurité, véhicules électriques et énergies renouvelables figurent désormais parmi les secteurs où les deux pays cherchent à prendre l'avantage.

La situation actuelle ressemble à une forme de guerre économique et technologique. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle apparaît comme bien plus qu'un simple outil d'innovation. Elle est devenue un symbole de puissance et un instrument de souveraineté nationale. Pour la Chine comme pour les États-Unis, Chacun cherche à sécuriser ses chaînes d'approvisionnement, à protéger ses entreprises stratégiques et à imposer ses standards technologiques au reste du monde.

Y.A

## MODE SOMBRE DES SMARTPHONES DES ÉCONOMIES TRIBUTAIRES DE L'ÉCRAN

Par Salim Nait Ouguelmim

Désormais présent sur nos téléphones, nos tablettes et nos ordinateurs, le mode sombre attire par son apparence contemporaine et le confort qu'il procure lorsque la lumière ambiante baisse. On lui prête aussi un effet bénéfique sur l'autonomie, souvent mis en avant par les fabricants comme par les utilisateurs : un affichage noir aiderait la batterie à durer plus longtemps. Mais tout dépend de l'écran qui équipe l'appareil. Cette option ne réduit pas la consommation d'énergie de toutes les technologies d'affichage.

Deux grandes catégories dominent dans les appareils courants : les écrans LCD, y compris leurs versions à DEL, et les écrans OLED, avec leurs déclinaisons AMOLED et Super AMOLED. Leur fonctionnement explique pourquoi le mode sombre n'a pas le même effet sur chacun.

Dans une dalle LCD, encore très répandue sur les ordinateurs portables, les moniteurs et les téléphones d'entrée de gamme, les pixels ne produisent pas leur propre lumière. Un panneau lumineux placé derrière l'écran les éclaire en continu. Pour obtenir du noir, les cristaux liquides bloquent simplement cette lumière, tandis que le rétroéclairage reste allumé. Résultat : qu'il affiche



un fond blanc ou noir, l'écran LCD consomme pratiquement autant d'énergie.

Les technologies OLED et AMOLED, répandues sur les téléphones haut de gamme et les téléviseurs récents, fonctionnent autrement. Elles n'ont pas de rétroéclairage commun : chaque pixel émet sa propre lumière, de façon indépendante. Quand l'image exige un noir absolu, le pixel concerné s'éteint et ne consomme plus d'électricité. Cette extinction crée des noirs très profonds

et peut faire baisser sensiblement la dépense énergétique. Des travaux de chercheurs en informatique, notamment à l'Université Purdue, ont mesuré, à forte luminosité, une réduction de 39 à 47 % de la consommation de batterie en mode sombre sur un écran OLED, par comparaison avec un affichage classique à fond blanc.

La teinte choisie dans les applications compte également. Pour rendre la lecture prolongée moins contrastée, certains concepteurs optent pour un gris foncé plutôt que pour le noir pur. Or, sur un écran OLED, un pixel gris reste actif, même s'il brille faiblement. L'économie par rapport au blanc subsiste, mais elle est plus modeste qu'avec un fond noir, qui éteint entièrement les pixels. Sur les écrans LCD, le mode sombre ne fait donc pas économiser d'énergie. Il peut toutefois contribuer au confort visuel, quelle que soit la technologie utilisée. Dans un environnement peu éclairé, une luminosité générale réduite peut limiter l'éblouissement et la fatigue oculaire. En diminuant l'exposition à la lumière, notamment bleue, avant le coucher, elle peut aussi favoriser le maintien d'une sécrétion de mélatonine. En somme, les économies d'énergie sont surtout possibles avec un écran OLED ou AMOLED. Sur un appareil doté d'un écran LCD, choisir le mode sombre relève plutôt du goût et de la recherche de confort au quotidien.

SNO

# SALON INTERNATIONAL DE LA RÉCUPÉRATION ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

## RIEN NE SE PERD, TOUT SE RECYCLE ET SE VALORISE

La 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026) s'est ouvert jeudi dernier au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), à Alger, pour trois jours d'échanges autour de l'économie circulaire. Au moins 150 entreprises algériennes et plusieurs sociétés étrangères se sont donné rendez-vous pour présenter des solutions visant à mieux gérer les déchets, préserver les ressources et développer le recyclage.

Par Chaïmaa Sadou

Placée sous le slogan « Une économie circulaire durable : enjeux et perspectives », cette manifestation a réuni des entreprises, des institutions publiques, des investisseurs, des start-up et des experts du secteur environnemental. Des acteurs venus d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du Sultanat d'Oman y prennent part aux côtés de l'Organisation internationale du travail (OIT). Initiée sous le patronage conjoint du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et de celui du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette rencontre constitue une vitrine privilégiée pour réduire l'impact environnemental des résidus et optimiser l'exploitation des matières récupérables. La collecte, le transport, le tri, le traitement et le recyclage figurent parmi les filières clés représentées. Les visiteurs découvrent ainsi des équipements de pointe et des innovations technologiques destinés à moderniser la gestion des déchets ménagers, industriels, agricoles et hospitaliers, tout en stimulant la réintégration des matières secondaires dans la production. Des centres d'enfouissement technique, des unités d'incinération, des établissements financiers, des compagnies d'assurance et des instituts de formation prennent également part à cette édition.

### Du déchet à la ressource

L'enjeu central réside dans la transformation des résidus, trop souvent perçus comme de simples rejets, en véritables gisements de valeur pour l'économie. Le recyclage du papier, du plastique, du verre et des métaux permet, lorsqu'il repose sur des chaînes logistiques performantes, d'économiser les ressources naturelles brutes et de réduire significativement le stockage ultime.

Cette démarche concrétise le modèle de l'économie circulaire, axé sur la durabilité des produits et la réduction du gaspillage, à l'opposé du schéma linéaire traditionnel d'extraction et de rejet. La réussite de ce changement d'échelle demeure toutefois conditionnée par la qualité du tri à la source, l'efficacité des infrastructures de traitement et la fiabilité des débouchés industriels.



La valorisation des matériaux exige parallèlement un engagement citoyen accru et une responsabilité élargie des entreprises. La séparation rigoureuse des flux dès le gisement garantit la pureté des matières collectées et leur recyclabilité. En aval, la structuration de filières de transformation solides reste indispensable pour sécuriser les investissements et pérenniser l'ensemble de la chaîne de valeur. Au-delà de la préservation écologique, le salon vise à stimuler les investissements nationaux et internationaux, à accélérer le transfert de technologies et à consolider un tissu industriel local spécialisé. Les organisateurs soulignent en outre le fort potentiel de création d'emplois verts associé à cette dynamique. Ces journées d'affaires doivent enfin

concrétiser des partenariats stratégiques entre industriels, décideurs publics, centres de recherche et investisseurs. L'objectif ultime vise à généraliser l'usage des matières recyclées dans l'industrie afin de consolider la diversification économique nationale. Le REVADE 2026 illustre ainsi une ambition majeure : concilier impératif écologique et développement économique. Si ces orientations se concrétisent sur le terrain, le développement du recyclage permettra de préserver le patrimoine naturel, de désengorger les centres d'enfouissement et de dynamiser l'emploi. L'aboutissement de cette feuille de route reposera sur la mise en œuvre effective des projets et sur une synergie durable entre tous les acteurs.

C.S

## OMAN FÉLICITE L'ALGÉRIE DANS LA CONCRÉTISATION DES PROJETS ÉCOLOGIQUES

Le président de l'Autorité de l'environnement du Sultanat d'Oman, Abdullah bin Ali Al-Amri, a effectué une visite à l'Ecopark d'Oued Smar à Alger, où il a pris connaissance de l'expérience algérienne dans la réhabilitation des sites environnementaux dégradés et leur transformation en espaces écologiques et récréatifs, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Lors de cette visite, effectuée vendredi soir, M. Al-Amri a salué le projet de réhabilitation et de transformation de la décharge d'Oued Smar en parc urbain et en espace écologique, ainsi que les résultats obtenus en matière des sites environnementaux dégradés et leur transformation en espaces écologiques et récréatifs, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

la réhabilitation et de la valorisation des sites environnementaux.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement et de l'échange d'expériences et d'expertises en matière d'économie circulaire, de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité et de développement de solutions durables pour la protection de l'environnement, souligne le communiqué. A noter que le Sultanat d'Oman, représenté par le président de l'Autorité de l'environnement, est l'invité d'honneur de la 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026), qui se tient à Alger du 8 au 10 octobre. Placée sous le slogan "Une économie circulaire durable : enjeux et perspectives", cette édition se tient au Palais des expositions des Pins maritimes avec la participation d'au moins 150 entreprises algériennes, de sociétés étrangères d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du Sultanat d'Oman, ainsi que de l'Organisation internationale du travail

R.Env

## EN PRÉVISION DES PREMIÈRES PLUIES AUTOMNALES L'ONA, LANCE UNE CAMPAGNE DE CURAGE ET NETTOYAGE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Par Malika Azeb

En prévision des premières pluies automnales et hivernales, l'office national d'assainissement (ONA), a lancé dès le mois d'avril passé des opérations de curage sur l'ensemble du réseau national d'assainissement long de 72.000 kilomètres linéaires.

Le Conseiller superviseur auprès du directeur général de l'ONA, Farid Ladjel a dans intervention dans l'émission « L'invité du jour », diffusée par la chaîne III de la radio nationale, déclaré que les équipes de l'office avaient déjà entamé leurs interventions par des opérations de nettoyage, précisant que « la mission principale de l'ONA étant de permettre un écoulement normal des eaux usées à travers les collecteurs, cette période qui s'étend du mois de septembre jusqu'à la fin du mois mai nécessite une attention particulière, des permanences sont mises en place afin d'assurer des permanences pour des intervention récurrentes notamment sur les points noirs ».

En plus des interventions assurées par l'ONA qui demeure l'acteur principal lors des inondations en raison des moyens dont il est doté à l'instar des camions hydrocureurs, d'autres services de l'Etat interviennent également tels que les collectivités locales et les services des Travaux publics, a souligné Farid Ladjel.

Ce responsable a tout en louant les efforts des équipes d'intervention de l'ONA, a rappelé que la prévention efficace repose aussi sur le civisme des citoyens et des entreprises notamment en évitant de jeter des déchets de toute nature dans les ouvrages d'évacuation, ainsi qu'il a déploré le vol des équipements de la voie publique.

M. Ladjel a expliqué qu'à travers son réseau d'assainissement de 72.000, 632 stations de relevage et refoulement et 192 stations d'épuration, l'office gère ce service public sur 1.169 commune engendrant quelque

4 millions de mètres cubes d'eaux usées collectées.

L'ONA, assure également « la réalisation de plus de 147 projets, sur un total de 151, comprenant la construction et la réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées en les dotant de traitements tertiaires », a indiqué l'intervenant.

M. Ladjel a évoqué la réutilisation des eaux usées produites, en leur donnant une seconde vie pour un usage notamment dans l'agriculture et le secteur de l'industrie, citant l'exemple de l'usine d'El Hadja à Annaba ou un projet est en cours pour la relier aux stations d'épuration des eaux usées.

L'épuration des eaux usées est encadrée par un dispositif réglementaire normatif c'est-à-dire reposant sur des textes déterminant les normes des eaux destinées notamment à l'irrigation agricole garantissant la qualité ou même l'ONA intervient sur ce dernier point ainsi que d'autres services tels celui de la santé, de l'agriculture et de l'hydraulique.

Cette gestion des eaux s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant à sécuriser le potentiel hydrique du pays notamment avec le changement climatique, a expliqué ce responsable. Il a également indiqué que « ces stations d'épuration totalisent 131 millions de mètres cubes épurées durant le premier semestre de l'année 2026 soit un débit nominal de 2 millions de mètres cubes jour », ajoutant qu'à présent le pays est en mesure d'épurer une quantité énorme d'eaux usées avec une garantie sanitaire optimale. La question liée à la modernisation des services de l'ONA, M. Ladjel a souligné que l'office a met à la disposition du citoyen une plateforme numérique destinée à recevoir toutes ses doléances, et permettant également aux ingénieurs de l'ONA de mettre ne place des applications pour la gouvernance des stations d'épuration et la gestion du système d'information géographique intégrant tous les réseaux d'assainissement à l'échelle nationale.

MA

## TRADITIONS CULINAIRES

BENI MAOUCHE CÉLÈBRE  
TRENTÉ ANS D'ENGAGEMENT  
POUR LA FIGUE SÈCHE

La Fête de la figue sèche de Beni Maouche, qui célèbre cette année son 30e anniversaire, représente un rendez-vous annuel « important » pour promouvoir la filière figuicole et consolider la place de ce produit sur le marché national, ont affirmé les participants à la 22e édition de cette manifestation, tenue du 8 au 10 octobre courant.

Par Tinhinane Bendahmane

En marge de cette édition, qui s'est achevée samedi, des agriculteurs venus de plusieurs wilayas ont rappelé le rôle joué par cet événement dans la valorisation, au fil des années, de ce produit emblématique de la région, détenteur d'un label de qualité depuis 2016.

Khaled Loudjani, membre de l'Association des figuiculteurs de Beni Maouche, organisatrice de la manifestation, a expliqué à l'APS que cette fête vise notamment à promouvoir la figue sèche et à développer sa commercialisation.

Il a précisé que l'association s'emploie à garantir la disponibilité de ce produit labellisé sur les étals dans les différentes régions du pays, afin de le rendre accessible aux consommateurs algériens.

Il a également insisté sur la nécessité de sensibiliser les agriculteurs au processus de labellisation, qui exige le respect d'un cahier des charges fixant les techniques de production de la filière figuicole, transmises par les générations précédentes.

De son côté, Belkacem Bousseyouf, producteur de figues à Beni Ouartilane, dans la wilaya de Sétif, a estimé que cette manifestation a permis de mieux faire connaître ce produit et d'accroître sa visibilité sur le marché.

Il a aussi souligné que cet événement constitue une occasion annuelle de rencontre entre les professionnels de la filière figuicole.

Pour Sila Chérif, figuiculteur à Beni Maouche, cette fête rassemble des dizaines de producteurs issus de plusieurs wilayas du pays. Elle offre ainsi un cadre favorable au partage des expériences et à l'échange d'informations sur la filière.

Selon les organisateurs, cette édition a accueilli près de 220 exposants représentant une trentaine de wilayas, au marché hebdomadaire situé au chef-lieu de la commune de Beni Maouche.



Par ailleurs, 23 producteurs de figues de la région ont obtenu cette année le logo portant l'indication géographique (IG) « Beni Maouche », attribué par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) de Sidi Aich, a indiqué la même source.

D'après la direction des services agricoles (DSA), la filière figuicole de la wilaya couvre une superficie totale de 7.770 hectares et génère une production annuelle moyenne de 148.000 quintaux.

T.B

RENDEZ – VOUS PASSIONNEL  
LA 2<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DU COUSCOUS  
ALGÉRIEN DU 15 AU 17 OCTOBRE À TIZI OUZOU

La deuxième édition du Festival du couscous algérien se tiendra à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, du 15 au 17 octobre, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Placée sous le slogan "Le couscous nous rassemble", cette manifestation d'envergure nationale se tiendra au Parc Thamaghra (espace de loisirs) et réunira des participants de différentes wilayas du pays pour une exposition et des conférences autour de ce plat traditionnel. Symbole de convivialité, de partage et d'hospitalité, le couscous occupe une place centrale dans le patrimoine culinaire et culturel algérien. Transmis de génération en génération, ce plat se décline en une multitude de variétés et de saveurs qui reflètent la diversité et la richesse des traditions du pays. Bien plus qu'un simple plat, il est au cœur des rassem-

blements familiaux et des grandes occasions, incarnant à lui seul tout un art de vivre ensemble.

Selon le programme communiqué à l'APS, chaque wilaya participante sera représentée par deux femmes qui viendront faire découvrir leur savoir-faire, leurs recettes et les spécificités de leurs régions. Au menu de ces trois journées, une exposition nationale de l'artisanat et des produits du terroir, des conférences sur le patrimoine culinaire, des ateliers de préparation et de dégustation, ainsi que le Concours national culinaire "Trophées Graine d'Or". Des animations artistiques et culturelles rythmeront également la manifestation, qui se clôturera par une cérémonie de remise des récompenses aux lauréats et aux participants.

RS

MÉDIAS  
LA RADIO ALGÉRIENNE À SÉTIF CÉLÈBRE  
LE 34<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

La Radio algérienne à Sétif a célébré, hier samedi, le 34<sup>e</sup> anniversaire de sa création, en présence de nombreuses figures du paysage médiatique, venues rendre hommage à ce média qui, depuis ses premiers instants d'émission, s'est affirmé comme un espace privilégié de communication et un relais essentiel des préoccupations des citoyens.

La cérémonie, organisée au siège de la station, a été présidée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, en présence des autorités locales. Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de revenir sur le chemin parcouru par la radio de Sétif et de mettre en lumière les efforts déployés, durant plus de trois décennies, au service du citoyen.

A cette occasion, le directeur de la Radio algérienne à Sétif, Yacine Damene, a évoqué les 34 années d'engagement médiatique de la station et sa présence constante dans le quotidien des citoyens, notamment à travers

la transmission de leurs préoccupations et l'expression de leurs aspirations.

Il a également salué les efforts consentis par l'ensemble de ses collègues pour assurer sa pérennité et accompagner son développement, depuis sa première émission, diffusée le 10 octobre 1992. M. Damene a souligné que la Radio de Sétif "a été et demeure la voix du citoyen, une tribune pour relayer ses préoccupations et un espace de dialogue et de communication". Il a, par ailleurs, mis en exergue l'attachement de la station à suivre les mutations médiatiques et technologiques contemporaines, tout en faisant évoluer ses programmes afin de répondre aux attentes de son fidèle auditoire. En marge de cette célébration, des journalistes retraités de la station ont été honorés en reconnaissance de leur parcours professionnel au sein de la radio algérienne.

R.S

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE  
UNE FORMATION POUR AMÉLIORER  
L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES  
ENCEINTES

Par Hamida Indja

Une formation destinée à améliorer l'accompagnement des femmes enceintes se poursuit actuellement dans la wilaya d'Oran. Organisée par l'Institut national de santé publique, avec le soutien de l'UNICEF, elle vise à renforcer les compétences des professionnels de la santé et à améliorer la prise en charge de la femme enceinte, de la mère et du nouveau-né.

Une session de formation de formateurs sur « l'accompagnement global de la femme enceinte » se poursuit dans la wilaya d'Oran. Elle est organisée par l'Institut national de santé publique, avec le soutien du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences des professionnels de la santé et d'améliorer la qualité de la prise en charge de la femme enceinte, de la mère et du nouveau-né, selon la direction de la santé et de la population de la wilaya, qui l'a annoncé ce samedi. C'est la première fois qu'une telle formation est organisée dans la région Ouest. Lancée mercredi dernier, elle s'étale sur cinq jours et rassemble des professeurs, des spécialistes et des experts chargés d'animer les cours théoriques et pratiques du programme. Les participants partagent leurs connaissances et leurs expériences en matière de soins et de soutien psychologique aux femmes enceintes. Le programme aborde plusieurs points essentiels, notamment le suivi médical pendant la grossesse et l'accouchement, ainsi que la santé des enfants et des nouveau-nés. Ces thématiques sont traitées avec la participation de professeurs et de médecins spécialistes, a précisé la même source. Cette dernière a également souligné l'importance accordée aux soins de santé indispensables au bébé dès ses premiers jours de vie. La formation porte aussi sur le soutien psychologique à apporter à la femme enceinte et sur les différentes méthodes permettant de soulager les douleurs pendant l'accouchement. Ces activités se déroulent sous la supervision de spécialistes issus de plusieurs établissements hospitaliers du pays.

Les participants apprennent également à préparer l'accouchement naturel. Ils découvrent les moyens de sensibiliser les femmes enceintes aux différentes étapes de l'accouchement et à l'importance de s'y préparer à l'avance. L'objectif est d'améliorer leur prise en charge et de leur assurer un suivi médical et psychologique adapté durant cette période. Afin d'améliorer la qualité des services de santé offerts à la mère et à l'enfant, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer les compétences des professionnels de la santé et à renforcer l'accompagnement global de la femme enceinte, grâce à une approche intégrant les soins médicaux, le soutien psychologique et la préparation à l'accouchement.

H. I.

L'UEFA FACE À INFANTINO

## FAUTE DE CANDIDAT, LA VOIE JUDICIAIRE ?

À cinq mois du Congrès électif de la FIFA, en mars 2027, l'UEFA et Aleksander Ceferin ne parviennent pas à faire émerger un opposant crédible à Gianni Infantino. Pourtant fragilisé par l'échec de son projet Fifa Forward Entreprise (FFE), une société commerciale ouverte aux investisseurs privés, l'Italo-Suisse semble en bonne posture pour se maintenir à la tête de l'instance mondiale.

Par Kamel Hamissi

La crise née après le Mondial a convaincu l'UEFA que le moment était venu de mettre fin à son règne débuté en 2016. Mais malgré les tractations et le front uni des confédérations européenne, nord-américaine et asiatique, aucun candidat n'émerge. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 novembre.

Le candidat idéal ne peut être européen, sous peine de se heurter aux craintes d'une mainmise de l'UEFA sur la FIFA. Ceferin, poussé à se représenter à la tête de l'UEFA, ne peut donc pas défier Infantino. L'option privilégiée était le Canadien Victor Montagliani, président de la Concacaf, mais il ne s'est toujours pas lancé, alors que se profile le congrès



électif de la Concacaf en 2027. Nasser Al-Khelaïfi s'est lui-même exclu, et la piste du Bahreïni

Cheikh Salmane ben Ibrahim Al Khalifa, battu en 2016, ne tient pas la corde.

Infantino, lui, sillonne le monde pour engranger des soutiens. Il a proposé une « consultation » sur la gouvernance et promis une meilleure redistribution financière aux 211 fédérations. Pour certains, il sera réélu quoi qu'il arrive ; l'objectif serait plutôt de réduire son pouvoir.

Faute de candidat, l'UEFA pourrait se tourner vers la justice. Elle a saisi la justice de Floride pour obtenir des documents liés au projet FFE, en vue d'une possible procédure en Suisse pour « gestion déloyale ». « Rappelez-vous Sepp Blatter. Il avait été réélu et il est tombé quelques jours plus tard, pour une affaire judiciaire », rappelle une source européenne. Michel Platini l'avait prédit : si l'UEFA veut faire tomber Infantino, ce sera par la justice.

K.H

HALTÉROPHILIE

## L'ALGÉRIEN MOHAMED NADJIB DÉCROCHE SIX MÉDAILLES D'OR ET UNE DE BRONZE

L'haltérophile algérien, Mohamed Nadjib, a remporté six médailles d'or et une médaille de bronze, lors des épreuves de la troisième journée des Championnats d'Afrique et arabe d'haltérophilie, qui se déroulent à Mostaganem, dans l'Ouest du pays.

Mohamed Nadjib a dominé les épreuves de la catégorie des 65 kg, chez les cadets, disputées vendredi soir dans le cadre des Championnats d'Afrique, en remportant les trois médailles d'or à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique, devant l'altérophile libyen Abderrahmane Ez-

zeddine.

Lors des Championnats arabes, l'athlète algérien a confirmé également sa supériorité dans la même catégorie, en s'adjugeant également les trois médailles d'or dans les trois épreuves, devant le Syrien Haytham Djaïl et le Libyen Abderrahmane Ezzeddine.

Mohamed Nadjib a également enrichi son palmarès d'une médaille de bronze à l'épaulé-jeté, dans la catégorie des juniors, lors des Championnats d'Afrique, portant ainsi sa moisson à sept médailles en une seule journée.

Grâce à cette performance, le total de l'Algérie dans les deux compétitions s'élève à 15 médailles d'or, au terme de trois journées de compétition disputées à la salle " El Bey Habib", relevant du complexe sportif "Commandant Ferradj" de Mostaganem.

Les épreuves se poursuivent samedi avec quatre concours dans les catégories des 69 et 77 kg chez les dames, ainsi que des 85 et 95 kg chez les messieurs, dans les différentes catégories d'âge, selon le programme général des deux championnats.

RS

LUTTE

## LA SÉLECTION ALGÉRIENNE EN STAGE À KAZAKHSTAN

La sélection nationale de lutte, catégorie seniors, s'est envolée ce vendredi à destination d'Astana, capitale du Kazakhstan, pour effectuer un stage du 10 au 23 octobre courant, en prévision des Championnats du monde, prévus du 24 octobre au 1er novembre 2026, a indiqué la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Ce stage se déroulera à l'Académie internationale de lutte, relevant de la Fédération kazakhe de lutte, au sein de l'université sportive d'Astana. Il s'inscrit dans le cadre du programme de préparation établi pour la sélection nationale, avec pour objectif d'améliorer la condition physique et les capacités techniques des lutteurs avant le rendez-vous mondial, précise l'instance fédérale dans un communiqué.

La délégation algérienne est composée de lutteurs engagés dans les trois disciplines, à savoir la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine, ainsi que des membres des staffs technique et médical.

En lutte gréco-romaine, la sélection nationale comprend Abdelkrim Fergat (60 kg), Abdeljabbar Djebbari (63 kg), Fayçal Benferdj (67 kg), Chawki Doullache (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg) et Fadi Rouabah (97 kg), sous la conduite de l'entraîneur Mezzouz Ben Djadaâ.

En lutte libre, les couleurs nationales seront défendues par Mouad Chibani (57 kg), Oussama Laaribi (65 kg), Abdelkader Akal (79 kg) et Fateh Benferdjallah (86 kg), sous la direction de l'entraîneur Mohamed Boudraâ. En lutte féminine, la sélection algérienne sera représentée par Ibtissam Doudou (50 kg), Chaïma Chebila (53 kg) et Achouak Djamil Tekouk (57 kg), sous la supervision de l'entraîneur Mustapha Ben Chaâbane.

Le staff médical accompagnant la délégation comprend le kinésithérapeute Mohamed Bouziane.

A travers ce stage, la sélection nationale entend renforcer la préparation physique et technique de ses athlètes en vue de représenter dignement l'Algérie lors de cette échéance mondiale, avec l'ambition de réaliser de bons résultats et de faire honneur à la lutte algérienne sur la scène internationale.

Pour rappel, les lutteurs de la sélection nationale ont réalisé des performances honorables la semaine dernière lors de leur participation au tournoi international "Force des traditions", organisé en Russie, en décrochant sept médailles, dont deux en or.

RS

VOILE/SPÉCIALITÉ IQFOIL  
DIX VÉLIPLANCHISTES  
EN REGROUPEMENT DU  
15 AU 21 OCTOBRE À  
ALGER

Dix véliplanchistes de la spécialité IQFOIL prendront part à un regroupement du 15 au 21 octobre courant, à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de voile.

"Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la préparation des importantes échéances sportives à venir" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Ce stage a été précédé de plusieurs autres regroupements, également à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage, pour d'autres spécialités de la discipline, notamment, l'ILCA.

RS

FOOT /COMPÉTITION INTERCLUBS DE LA CAF  
LES RESPONSABLES DES  
ARBITRES EN FORMATION AU CAIRE  
AVANT LA PHASE DE GROUPES

Les responsables des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) se réuniront au Caire, en Egypte, à la fin du mois d'octobre, pour une session de formation en prévision de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

Cette formation portera notamment sur l'application de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dont l'introduction est prévue à partir de la phase de groupes des deux compétitions continentales, attendue en novembre prochain.

Cette initiative vise à préparer les

officiels à l'utilisation du dispositif vidéo et à harmoniser son application lors des rencontres des deux compétitions interclubs majeures du continent.

Pour rappel, la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2026-2027, débutera fin novembre prochain (27-29) avec le déroulement de la première journée.

Les clubs qualifiés à la phase de groupes des deux compétitions seront connus à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire (aller 16-18 octobre, retour 23-25 octobre).

ARTS MARTIAUX MIXTES (GAMMA) / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À PIED  
D'ŒUVRE À ABIDJAN

La sélection algérienne des arts martiaux mixtes (GAMMA) est à pied d'œuvre depuis samedi en Côte d'Ivoire, en prévision des Championnats d'Afrique 2026 (toutes catégories) de cette spécialité, prévus du 12 au 17 octobre courant, dans la capitale Abidjan, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Jiu Jitsu.

Composée de douze athlètes (sept

messieurs et cinq dames), sous la conduite du coach Malik Barouk, la sélection nationale ambitionne de glaner un maximum de médailles, de différentes couleurs, particulièrement chez les seniors, a-t-on encore détaillé de même source.

Outre les titres qui seront mis en jeu dans les épreuves individuelles, la sélection

nationale (seniors) ambitionne de terminer sur le podium, en décrochant une des trois premières places, par équipes.

Cet important rendez-vous continental représente une excellente opportunité pour la direction technique nationale dans sa quête de jauger les capacités des athlètes algériens au plus haut niveau.

RS

# FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

## UN VOYAGE AU CŒUR DES ANCIENS MÉTIERS ALGÉRIENS

Sous le haut patronage de la ministre de la Culture, Mme Malika Bendouda, la 11ème édition du Festival Culturel National de la Création Féminine se tient officiellement du 8 au 12 octobre 2026. Cet événement d'envergure a investi le cadre historique et prestigieux du Musée Africain de la Villa Boulkine, située dans la commune de Hussein Dey. Conçu comme un véritable rempart pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine et du mémoriel national algérien, ce festival s'est articulé autour d'une thématique forte « Quand les métiers renouvellent les racines ». Dès son ouverture, la manifestation a su captiver les passionnés d'histoire, de culture et d'artisanat, s'imposant comme un carrefour incontournable pour célébrer la mémoire collective du pays.

Par Rihab Taleb

L'événement a englobé la quasi totalité des expressions de l'artisanat et des arts traditionnels algériens. Des savoir-faire ancestraux liés à la fabrication du tisseur et du textile algérien jusqu'à la joaillerie traditionnelle, aux parures de la mariée, aux costumes d'apparat et aux traditions musicales classiques. Des artisans venus de plusieurs régions du pays se sont rassemblés avec une conviction celle de refuser l'oubli et de protéger le patrimoine légué par les aïeux en le faisant découvrir au grand public dans ses moindres détails.

### Des selles de cheval artisanales

Parmi ces passionnées, Madame Asma, venue de Sidi Bel Abbès et originaire de la splendide ville de Tlemcen, a apporté un éclairage précieux sur la nature des pièces exposées. Elle a tenu à souligner que l'ensemble des collections présentées au public ne constituait pas une simple exposition impersonnelle, mais bien des collections privées d'une valeur inestimable. Chacun des exposants a personnellement tenu à ramener des tenues et des objets anciens spécialement pour l'événement, conférant ainsi à cette édition une dimension intime et profondément respectueuse de l'histoire familiale et nationale.

D'autres exposants ont marqué les esprits par des pièces présentées. C'est le cas de Nadir, un exposant venu de la ville de Annaba, qui a fait le déplacement pour exposer le Lefrach de la mariée, une composition traditionnelle riche en symboles et en traditions. Les visiteurs ont également pu s'émerveiller devant la somptueuse Blouza de Lmensouj de Tlemcen, un chef-d'oeuvre textile ayant appartenu à la grand-mère de Asma. Un Karakou authentique transmis par l'arrière-grand-mère de Madame Faiza Antri Bouzar était présent à l'exposition, ainsi qu'avec l'exposition d'une blouza et d'une « Ifouta de hammam », confectionnées avec soin en velours et ornées de la célèbre technique de broderie au fil d'or dite du Mejboud.

Madame Asma s'est particulièrement distinguée au cours de ce festival par une initiative artistique, mémorielle et artisanale tout à fait hors du commun, elle a fait le choix de fabriquer des selles de cheval entièrement à la main. Par ce geste, elle a voulu redonner vie à un objet équestre qui fait partie intégrante du patrimoine algérien mais qui tend malheureusement à disparaître des ateliers traditionnels. Elle a tenu à expliquer sa démarche avec beaucoup d'émotion en déclarant qu'elle se sent profondément responsable pour transmettre son savoir et notre culture aux générations qui viennent. Elle a ainsi confié avoir transformé et pensé ces selles pour qu'elles deviennent également un objet décoratif de premier plan, permettant ainsi à leur âme de rester vivante dans les intérieurs et les mémoires.

Poussant son explication plus loin sur le plan historique et géographique, Madame Asma a rappelé



que l'Algérie possède traditionnellement trois grands types de selles distinctes, la selle Chergui (Est), la selle Lwesti (Centre) et la selle Lgherbi (Ouest). Ayant ses propres attaches et inspirations ancrées dans l'ouest du pays, elle a naturellement jeté son dévolu sur la confection du modèle Lgherbi. Elle a également profité de l'occasion pour rappeler que la région de Tlemcen se distingue par des selles traditionnelles tels que le Rdif, le Chliil et le Kerbssoun, qui étaient présents à l'événement.

### Un musée virtuel au service de la conservation du patrimoine

La modernité et l'innovation technologique ont également trouvé une place de choix au cœur de cette 11ème édition grâce à l'intervention remarquée de la startup Pixadim Studio. Basma, commerciale au sein de cette structure spécialisée dans la modélisation 3D et la réalité virtuelle, a présenté au public un outil muséographique révolutionnaire. Elle a ainsi expliqué que l'Akal Museum est un musée virtuel conçu par Pixadim Studio pour répondre aux défis de la conservation moderne. Ce musée virtuel permet de numériser, de cartographier et d'exposer l'ensemble du patrimoine algérien, y compris les pièces les plus fragiles, les plus anciennes ou celles qu'il est impossible d'exposer physiquement en raison de leur vulnérabilité à l'humidité et aux aléas climatiques.

Basma a également insisté sur les avantages immensément pratiques de cet outil en précisant que ce musée virtuel permet d'exposer les trésors du patrimoine même à l'étranger sans risquer le moindre dommage matériel. Grâce à la digitalisation, le visiteur peut interagir directement avec l'objet, il est possible de le toucher virtuellement, de zoomer à l'extrême et de faire pivoter l'objet sous tous les angles. Qu'il s'agisse d'instruments de musique ancestraux, de bijoux ciselés ou

d'habits traditionnels d'apparat, ce musée virtuel permet d'admirer les tout petits détails avec une description rigoureuse et documentée de chaque pièce, mariant ainsi à la perfection la mémoire d'hier et les technologies de demain.

### L'histoire du Shanghai algérien

Le festival a également été le théâtre de rencontres humaines d'une grande authenticité, riches en anecdotes et en récits de vie. Mustapha Al Bar, un marin et pêcheur algérois passionné, a marqué les esprits en venant habillé dans le costume traditionnel des marins algérois, connu sous le nom de Shanghai. Il a raconté l'histoire passionnante de cette tenue et ses origines ancrées dans le tissu social de la capitale. Il a expliqué qu'à l'époque coloniale, le travail se faisait rare et la population locale faisait face à une grande précarité, ne trouvant pas toujours de quoi se vêtir convenablement. À cette époque, les habitants travaillaient comme porteurs dans une société à Bab El Dzir. La société fournissait à ses employés une tenue de travail confectionnée dans un tissu bleu résistant, qui était précisément le tissu bleu de Shanghai.

Mustapha Al Bar a poursuivi son récit en soulignant que, les gens étant pauvres, ils conservaient ce vêtement professionnel et l'emportaient chez eux après leur service, le portant pour assister aux fêtes, aux banquets familiaux et à toutes les grandes occasions de la vie quotidienne. Par la suite, les Algériens se sont engagés en nombre dans les métiers de la marine et ont commencé à effectuer de longs voyages en mer, naviguant jusqu'en Chine et accostant dans la ville de Shanghai, d'où ils ont rapporté directement ce fameux tissu qui a fini par adopter ce nom emblématique. Ce vêtement est ainsi devenu une signature vestimentaire reconnue et arborée par les Algérois de l'époque. Il a toutefois tenu à préci-

ser que ce costume de marin n'est pas le plus ancien de la capitale, Alger disposant d'une garde-robe traditionnelle extrêmement riche et variée, comprenant notamment le Seroual Testifa et la Chachia. Néanmoins, après la colonisation, s'agissant d'une ville côtière par excellence, le costume de marin s'est naturellement imposé car il convenait beaucoup mieux au mode de vie et aux activités maritimes de la région. Mustapha Al Bar a également profité de cette tribune pour évoquer le passage marquant en Algérie du célèbre océanographe Jacques-Yves Cousteau, qui y a séjourné pour mener à bien ses recherches scientifiques sous-marines.

### Trois écoles, trois traditions.

Farouk Siam, musicien, chanteur, joueur de mandole algérien et grand amateur de musique classique algérienne, a offert une lecture du patrimoine musical du pays. Il a ainsi souligné que l'Algérie possède trois grandes écoles majeures de musique classique, l'école de la Sanaa implantée au centre du pays, l'école du Ghernati ancrée à l'ouest, et l'école du Malouf rayonnant à l'est. Chacune de ces écoles possède ses propres spécificités, ses traditions d'interprétation et se distingue de l'autre par sa balance mélodique et modale.

Entrant dans les détails musicologiques, Farouk Siam a expliqué les subtilités rythmiques et structurales de la Noubâ, en précisant que la Noubâ Gharnati se caractérise par des mouvements aux structures bien définies, où le Mizan lourd (Thqil) dialogue avec la Sanaâ au rythme plus léger, tandis que le Malouf est une tradition musicale que l'on retrouve également partagée dans les pays voisins, notamment en Libye. Chaque rythme et chaque cadence obéissent à une mesure précise (Mizan), et l'intonation ainsi que le mouvement mélodique de l'Inqilab de Zidene se révèlent totalement différents de ceux de la Sika, du Rmal Maya. A savoir qu'il existe à l'origine 24 Noubas complètes dans la musique classique algérienne, dont 16 ont traversé les siècles et continuent d'être jouées, pratiquées et transmises de nos jours. Au-delà des riches témoignages recueillis lors de cet événement, il convient de souligner que l'Algérie, par son immensité géographique colossale qui équivaut à la taille d'un véritable groupement de pays, abrite une fascinante diversité culturelle, artistique et linguistique d'une région à une autre. Il est fréquemment constaté que, d'une localité à l'autre ou même entre tribus voisines, les populations ne partagent pas exactement les mêmes traditions, tout en marquant des nuances distinctes dans les parlers et les dialectes. Loin d'être des frontières étanches, ces particularismes constituent une richesse et un pluralisme inestimables. L'Algérie démontre ainsi, à travers la préservation de son patrimoine matériel et immatériel transmis fidèlement de génération en génération, l'attachement indéfectible de son peuple à ses coutumes, à ses traditions et aux racines profondes de son histoire.

R.T

LA CHINE VÉRITABLE USINE DU MONDE  
INDÉTRÔNABLE

(1<sup>re</sup> PARTIE)

*Pourquoi la Chine gagne sur tous les fronts de la manufacture mondiale  
Combattre la Chine dans la fabrication mondiale : une mission (presque) impossible*

Par Assi Mounir

Introduction

L'idée de «combattre» la Chine dans la fabrication mondiale de produits finis est aujourd'hui largement illusoire. La Chine n'est plus seulement l'«Usine du monde» : elle est devenue une superpuissance industrielle intégrée, dotée d'un écosystème complet, d'une capacité d'innovation croissante et de leviers de pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les tentatives de découplage ou de «dé-risquage» menées par les États-Unis, l'Union européenne et d'autres acteurs se heurtent à des réalités structurelles qui rendent toute stratégie de confrontation directe extrêmement coûteuse et incertaine.

1. Une domination industrielle sans précédent

La Chine a consolidé sa position de premier fabricant mondial pour la seizième année consécutive. En 2025, le pays a contribué à hauteur d'environ 30% de la valeur ajoutée manufacturière mondiale, maintenant sa position de première puissance manufacturière mondiale. Sa valeur ajoutée manufacturière a atteint 4850 milliards de dollars, en hausse de 6,1% sur un an. À titre de comparaison, la part des États-Unis est tombée à environ 17%, celle de la zone euro à 15%, et celle du Japon à seulement 5%.

Plus significatif encore : sur les 504 principaux produits industriels mondiaux, la Chine se classe au premier rang en termes de production pour la plupart des catégories. Elle domine des secteurs aussi variés que l'électronique, les véhicules électriques, les batteries, les panneaux solaires, les machines industrielles, le textile, et même des produits à faible valeur ajoutée comme les balais, les stylos ou les jouets.

2. Les tentatives de relocalisation : des résultats mitigés

2.1. Le cas Apple : une diversification à la marge

Apple est souvent citée comme l'exemple emblématique d'une entreprise cherchant à réduire sa dépendance à la Chine. En 2025, sur environ 234 millions d'iPhone expédiés, l'Inde a produit entre 17 et 22%, la Chine 74 à 78%, et le Brésil moins de 1%. Bien que la part indienne progresse rapidement, la Chine reste le pivot technologique de cette chaîne d'approvisionnement.

Apple continue de produire en Chine la ligne iPhone Pro, la majorité des Mac Pro et Studio, ainsi qu'environ 80% de la valeur des boîtiers, du verre et des cellules de batterie. Tim Cook lui-même a reconnu que la profondeur d'ingénierie chinoise ne peut être répliquée ailleurs en trois ans. La stratégie d'Apple n'est donc pas un abandon de la Chine, mais une diversification marginale qui laisse intacte la dépendance aux composants et à l'expertise chinoise.

2.2. Le «dé-risquage» européen : un déficit commercial qui se creuse

L'Union européenne a adopté une stratégie de «dé-risquage» (réduction des dépendances critiques sans découplage total). Mais les chiffres révèlent l'ampleur du défi : le déficit commercial de l'UE avec la Chine a doublé en une décennie, atteignant 359,8 milliards d'euros en 2025 selon les données d'Eurostat. L'UE représente 14,5% des exportations chinoises, tandis que la Chine ne compte que pour 8% des exportations européennes.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a elle-même reconnu que la Chine souffre de surcapacités dans des secteurs clés comme l'acier, les panneaux solaires, les véhicules électriques et les batteries, et que ces surcapacités se déversent sur les marchés étrangers. Autrement dit, même lorsque l'Europe tente de se protéger, elle reste structurellement dépendante des exportations chinoises.



2.3. Les États-Unis : un découplage partiel mais coûteux

Les États-Unis ont intensifié leur offensive tarifaire et réglementaire contre la Chine. En 2025, les importations américaines en provenance de Chine ont chuté de près de 30% en valeur, totalisant 308,38 milliards de dollars, le niveau le plus bas en dix ans. Pourtant, dans le même temps, la Chine a augmenté ses exportations mondiales de plus de 5% et porté son excédent commercial à un record de 1190 milliards de dollars.

Comme le résume un analyste, «la Chine n'est pas un fabricant pour l'Amérique, mais un fabricant pour le monde».

Les États-Unis peuvent réduire leurs importations directes, mais les produits chinois continuent d'irriguer l'économie mondiale via des chaînes de valeur indirectes.

3. Les leviers de pression chinois : des armes économiques redoutables

La Chine ne se contente pas de dominer la production : elle utilise cette position comme levier géopolitique.

En avril 2025, Pékin a imposé des contrôles à l'exportation sur sept terres rares moyennes et lourdes – samarium, gadolinium, terbium, dysprosium, lutétium, scandium et yttrium – ainsi que sur leurs oxydes, composés, alliages et aimants. Ces restrictions couvrent également les technologies d'assemblage, de débogage, de maintenance et de mise à niveau des lignes de production.

Plus tôt, la Chine avait déjà restreint les exportations de gallium, germanium, antimoine et matériaux super durs vers les États-Unis, avant de suspendre temporairement ces mesures dans le cadre d'une trêve commerciale.

Ces matériaux sont critiques pour les semi-conducteurs, les technologies de défense et les énergies renouvelables. La capacité de la Chine à couper l'approvisionnement de ces intrants stratégiques constitue une arme de dissuasion économique puissante.

La Chine a également restreint les exportations à double usage vers des entités européennes, notamment le groupe de défense allemand Rheinmetall et le tchèque Tatra Trucks, en réponse aux sanctions de l'UE. Cette utilisation de la dépendance industrielle comme instrument de pression politique montre que la Chine n'est pas seulement un fournisseur : elle est un acteur capable de punir ceux qui tentent de réduire leur dépendance.

4. L'automatisation : l'arme secrète qui rend la Chine indélogeable

L'un des arguments avancés par les partisans du découplage était que la hausse des salaires chinois finirait par rendre la production en Chine moins compétitive. Cet argument a été invalidé par la robotisation massive de l'industrie chinoise. La Chine a installé un record de 354 000 robots industriels en 2025, soit 59% des installations mondiales, selon le rapport World Robotics 2026 de la Fédération internationale de robotique (IFR). Cette automatisation permet aux usines chinoises de rester compétitives même avec des salaires plus élevés. À Dongguan, le salaire mensuel moyen d'un ouvrier est d'environ 5200 yuans (environ 660 euros), contre 1386 yuans (environ 175 euros) pour un ouvrier indien. Pourtant, la part de la Chine dans les exportations mondiales de produits à forte intensité de main-d'œuvre a augmenté : celle des balais, brosses et stylos est passée à 52,3%, celle des jouets à 56,9%. Cette prouesse s'explique par l'utilisation de robots chinois à bas coût. Un robot de soudage chinois coûte environ 40 000 dollars, contre près de 140 000 dollars pour un équivalent étranger il y a quatre ans. Les petites et moyennes entreprises chinoises peuvent donc automatiser leurs lignes de production à moindre coût, ce qui verrouille l'avantage compétitif de la Chine même dans les secteurs où les salaires augmentent.

5. Le rachat des sociétés européennes : une stratégie d'encerclement silencieuse

La domination industrielle chinoise ne se limite pas à la production : elle s'étend désormais au rachat pur et simple des bijoux européens. Anta Sports incarne cette nouvelle vague d'acquisitions agressives, qui ne vise plus seulement à produire pour le monde, mais à posséder les marques qui le façonnent.

5.1. Anta Sports : de l'atelier de Jinjiang au trône de Puma

Fondé en 1991 par deux frères issus d'une famille de pêcheurs du Fujian, Anta est passé en trois décennies du statut de petit fabricant de chaussures à celui de troisième groupe mondial d'articles de sport, derrière Nike et Adidas. Plutôt que d'affronter frontalement les géants occidentaux, Anta a opté pour une stratégie d'encerclement par acquisition : racheter des marques centenaires, les repositionner et s'appuyer sur la croissance du marché chinois pour financer leur expansion mondiale.

A.M (à suivre...)

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

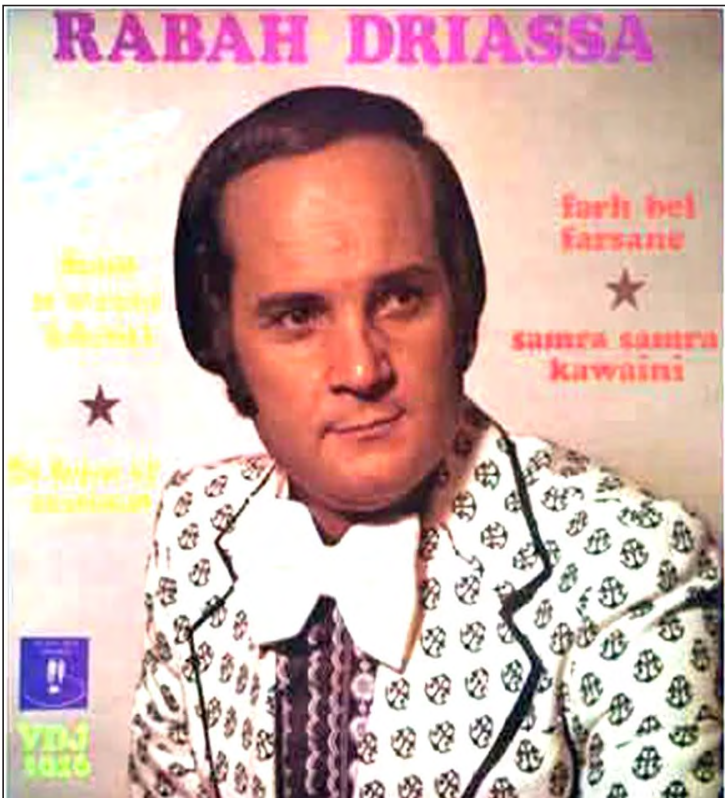
Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

# L'INOUBLIABLE RABAH DRIASSA

Décédé le 8 octobre 2021 à l'âge de 87 ans. Artiste peintre et auteur-compositeur, interprète algérien né le 19 août 1934 à Blida et décédé à son domicile situé au Boulevard Larbi Tebessi au centre-ville de Blida, le 8 octobre 2021 à l'âge de 87 ans...

En ce 8 octobre 2026, nous nous souvenons avec émotion de l'inoubliable Rabah Driassa, grande figure de la chanson algérienne, dont la disparition a laissé un immense vide dans le paysage artistique national.

Artiste talentueux, auteur-compositeur et interprète au style reconnaissable entre tous, il a consacré sa vie à célébrer l'Algérie, son peuple, ses traditions et ses valeurs. À travers ses chansons, il a légué une œuvre riche et profondément enracinée dans notre mémoire collective... Il a lancé sa carrière artistique en 1953. Parmi ses plus grands succès, il y a lieu de citer sa célèbre chanson «Yahia wlad bladi» (vive les enfants de mon pays). Auteur et compositeur de certaines de ses chansons, Driassa a chanté la patrie, l'amour et la beauté notam-



ment dans ses succès «el Moumarida», «Ya Mohamed» et «Nedjma Kotbiya», «Warda Bayda», «Ya Lhouta», «Ya el aâwwama», «Ya teffaha», «Ya el Goumri», «Ana Djazairi», «Nedjma kotbiya», «Mabrouk Aalina», sont autant de titres

parmi tant d'autres, qui couronnent une carrière artistique de plus de 60 ans...

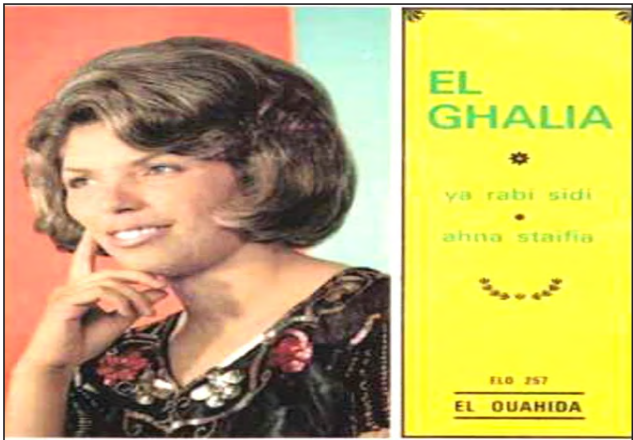
Le défunt avait dignement représenté le pays lors de toutes les semaines culturelles organisées dans de nombreux pays, Irak, Egypte, Syrie, Koweït, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Liban, ainsi que les pays du Maghreb...

En 1975, alors que ses chansons à succès ne se comptent plus, le directeur de l'Olympia( France ) fait appel à lui, pour le mettre en tête d'affiche d'une série de galas consacrés aux vedettes du monde arabe et programmés pour la première fois...

Artiste populaire par excellence, Rabah Driassa a laissé une œuvre impressionnante. Les années passent, mais sa voix, ses mélodies et ses paroles continuent de résonner dans le cœur de plusieurs générations. Rabah Driassa nous a quittés, mais son art, lui, demeure éternel. Paix à son âme.

Publié par A. Hammouche sur Facebook, dans le Journal des Artistes, le 7 octobre 2026

## HOMMAGE À EL GHALIA



Décédée le 6 octobre 2024 à l'âge de 80 ans. Fille de la région de Aïn abassa à Sétif, elle est l'une des icônes de la chanson Algérienne...

La chanteuse émérite El-Ghalia est une figure incontournable de la chanson algérienne des années 1970. Avec un répertoire chaoui étoffé, elle fut aussi une brillante interprète du folklore sétifien. El Ghalia naquit le 22 juin 1944 à Setif.

Ses débuts artistiques remontent à l'année 1963. Recrutée au théâtre national algérien sur concours, elle travaillera surtout avec le génial compositeur d'origine tunisienne Lahbib Abdelkrim, d'abord comme choriste durant quatre ans, ensuite comme soliste...

En 1967, elle entreprend en compagnie de la troupe du TNA, avec entre autres Seloua et Chérifa, une grande tournée en France. Elle rencontre feu Salah Saadaoui et, à la fin de la tournée elle décide d'y rester.

Une année plus tard elle se marie avec lui à Paris. Salah Saâdaoui, paix à son âme, sera son unique compositeur jusqu'à ce que le couple se sépare en 1974...

Ses belles chansons à l'exemple de : Ya Tayara Tiri Biya et Babor Fraça et Ya Laâmar, furent de grands succès.

De retour en Algérie, elle se consacre au folklore sétifien et a travaillé notamment avec Maâti Bachir. Sa fin fut déchirante.

Publié par A. Hammouche sur Facebook, dans le Journal des Artistes, le 6 octobre 2026

## UNE PENSÉE POUR FADILA DZIRIA



Décédée le 6 octobre 1970 à Alger, Fadhela Dziria est née le 25 juin 1917. De son vrai nom Fadhila Madani l'une des doyennes de la musique andalouse à une époque où il était très difficile pour une jeune femme de s'imposer sur la scène artistique. Elle fut l'une des figures de proue de cette musique à Alger.

Elle s'est adonnée à la chanson dès son jeune âge en imitant la maâlama Yamna Bent El Mahdi. Elle fut découverte lors d'un passage à l'émission «Men Koul Fen Chwaya» qu'animait El- Hbib Hachlaf aux côtés du chef d'orchestre Haddad El Djilali. Elle quitta l'Algérie pour s'installer en France où elle se retrouve dans le milieu des artistes émigrés et chanta du moderne algérois et du hawzi. De retour au pays, elle continuera à chanter et à animer les fêtes familiales. Mustapha Kchkoul disothécaire de Radio Alger, lui conseilla de chanter le hawzi et l'introduira dans l'orchestre féminin de la radio qui était dirigé par Meriam Fekkai. En

1949 elle enregistre son premier disque intitulé « Mal hbi bi malou ». Elle participe ensuite en tant que comédienne, aux pièces théâtrales de Mohiédine Bache-tarzi. Sa vie artistique ne l'empêchera pas de participer avec sa sœur Goucem à la guerre de libération et à sa sortie de prison, elle forme son propre ensemble musical. Après l'indépendance, elle reprend sa participation à la radio et à la télévision à travers des enregistrements.

Fadila Dziria, grande voix et figure emblématique de la chanson algérienne. Artiste d'exception, elle a marqué de son empreinte profonde notre patrimoine musical et culturel. Sa voix, son élégance et son talent demeurent gravés dans la mémoire des mélomanes. Des années après sa disparition, son art continue de vivre et de résonner. Paix à son âme.

Publié par A. Hammouche sur Facebook, dans le Journal des Artistes, le 6 octobre 2026



| Fajr  | Dohr  | Asr   | Maghreb | Isha  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 05:14 | 12:40 | 16:02 | 18:41   | 19:59 |

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN 3E RÉGION MILITAIRE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, effectue, à partir de samedi, une visite de travail et d'inspection en 3e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La visite a été entamée depuis le siège du commandement de la région à Béchar, où après la cérémonie d'accueil organisée par le Général-major Nasreddine Fodhil, Commandant de la 3e Région militaire, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros martyr "Moustapha Ben Boulaid", dont le siège du commandement de la région porte son nom, de même qu'il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada, précise la même source.

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 3e Région militaire, dans laquelle il a souligné que "l'Algérie a toujours été un facteur de stabilité dans sa sous-région, grâce à son engagement constant en faveur du renforcement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage, ainsi qu'à son attachement indéfectible au respect de la souveraineté et de l'indépendance des Etats".

"L'Algérie a toujours été et continue d'être un facteur de stabilité dans sa sous-région, grâce à son engagement constant en faveur du renforcement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage, ainsi qu'à son attachement indéfectible au respect de la souveraineté et de l'indépendance des Etats", a-t-il indiqué.



dance des Etats, conformément aux principes du droit international", a-t-il indiqué. "Dans ce contexte, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a toujours mis l'accent sur le lien indissociable entre la sécurité et le développement, pour faire face aux défis multidimensionnels auxquels est confrontée la région du Sahel, en affirmant

que les démarches de l'Algérie pour aider les pays de cette zone géopolitique, tant sur les plans socio-économique que militaire, découlent de sa ferme conviction que la sécurité des Etats de cette région est le prolongement naturel de sa propre sécurité nationale", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a également affirmé que "l'Algérie n'aborde pas les crises du Sahel en tant qu'acteur

externe, mais comme un partenaire authentique, conscient que la stabilité de ses voisins est une condition essentielle pour sa propre stabilité et que le développement global est le meilleur moyen de protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes".

"Ces démarches se sont notamment concrétisées par le lancement de projets structurants prometteurs, ayant pour objectif de renforcer les infrastructures de base communes et contribuer à la création de nouvelles opportunités de développement. L'Algérie n'aborde pas les crises du Sahel en tant qu'acteur externe, mais comme partenaire authentique, conscient que la stabilité de ses voisins est une condition essentielle pour sa propre stabilité et que le développement global est le meilleur moyen de protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes", a-t-il dit.

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a écouté les interventions et les préoccupations des personnels de la 3e Région militaire, qui ont exprimé "leur volonté de poursuivre les efforts et d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre tous les fléaux et les éventuelles menaces", conclut le communiqué du MDN.

RA

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ  
MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE CONTREBANDE DE 57.500 CAPSULES DE PSYCHOTROPES

Les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Ouargla ont mis en échec, au cours de la semaine écoulée, une tentative de contrebande de 57.500 capsules de psychotropes, et procédé à l'arrestation du suspect, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans une opération exécutée la semaine écoulée, les éléments du SRLCO d'Ouargla ont mis en échec une tentative de contrebande d'une cargaison de 57.500 capsules de type +Prégabaline+, et procédé à l'arrestation du

suspect impliqué dans cette affaire et à la saisie d'un véhicule utilitaire", selon la même source.

Menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, "cette opération fait suite à des investiga-

tions menées par les enquêteurs du Service régional, ayant permis de déjouer une tentative de transport et

d'acheminement d'une cargaison de psychotropes depuis une wilaya du Sud vers les wilayas de l'Ouest du pays", précise le communiqué.

"Le parcours du véhicule, où était soigneusement dissimulée la quantité de psychotropes, a été retracé, ce qui a permis de l'intercepter et d'arrêter son conducteur sur le territoire de la wilaya de Laghouat, en coordination avec les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Laghouat et de la brigade de lutte contre la contrebande relevant des Douanes de Laghouat", ajoute la même source.

"Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Laghouat", conclut le communiqué.

RS

BEAUTÉ DE NOTRE PAYS

AFFLUENCE CROISSANTE DES TOURISTES ÉTRANGERS VERS LES SITES HISTORIQUES

Les sites touristiques, archéologiques et historiques de la wilaya de Constantine enregistrent, depuis le début de l'année 2026, une affluence croissante de touristes étrangers, témoignant de la dynamique touristique soutenue que connaît la ville des ponts suspendus, a indiqué samedi le directeur du tourisme et de l'artisanat, Riyad Amine Dahmani. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que plus de 15.802 touristes étrangers, de différentes nationalités, notamment japonaise, australienne, américaine, allemande, belge, canadienne, italienne et polonaise, avaient visité les différents sites patrimoniaux de la wilaya à la fin du mois de septembre dernier. Parmi les sites les plus prisés figurent, notamment le palais d'Ahmed Bey, la mosquée l'Emir Abdelkader ainsi que le Musée public national Cirta, qui abrite une mosaïque représentant Vénus, datant du IIe siècle, et d'importantes collections numides, romaines et islamiques. Les ponts emblématiques de la ville constituent également des destinations privilégiées pour les visiteurs étrangers. Ces ouvrages d'art, qui ont valu à Constantine son surnom de "ville des ponts", comprennent, notamment le pont suspendu de Sidi M'Cid, long de plus de 164 mètres, le pont

de Bab El Kantara et le pont de Sidi Rached, considéré comme l'un des ponts en pierre les plus remarquables au monde. S'y ajoute le pont Mellah Slimane, qui surplombe les gorges du Rhummel.

Le parcours touristique englobe également la vieille ville, notamment les quartiers de Souika et de la Casbah, avec leurs ruelles étroites et leurs mosquées anciennes, le site archéologique de Tiddis, situé à 30 km au nord-ouest de Constantine, les arcs romains ainsi que la forêt de Djebel Ouahch, entre autres sites naturels et patrimoniaux. M. Dahmani a estimé que cette progression de la fréquentation touristique était le fruit des efforts consentis par l'Etat en faveur du développement du secteur, des mesures incitatives destinées aux opérateurs ainsi que des projets structurants réalisés ou en cours de concrétisation.

Il a notamment cité la réhabilitation du Chemin des touristes, l'aménagement du Village des arts et de l'artisanat, la valorisation des sites patrimoniaux et la mise en lumière des ponts, autant d'initiatives visant à renforcer l'attractivité touristique de la ville et à mettre davantage en valeur la richesse de son patrimoine.

RS

INCENDIES

SIGNATURE D'UNE CONVENTION OPGI-BNH POUR LA RECONSTRUCTION DES HABITATIONS ENDOMMAGÉES À JIJEL

Une convention a été signée, samedi au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Jijel entre 8 directions de cet office et la Banque nationale de l'habitat (BNH) à l'effet de financer la reconstruction des logements endommagés par les incendies d'août dernier dans la wilaya de Jijel.

Le directeur général du logement au ministère du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Mordjani, a déclaré à l'APS, en marge de la cérémonie de signature de la convention entre les directeurs généraux des OPGI et le représentant de la BNH, que cette opération " s'inscrit dans le

cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des sinistrés des incendies et leur indemnisation". Il a ajouté que toutes les familles dont les logements ont été classés dans la catégorie rouge, au nombre de 627, bénéficieront, en vertu de cette convention, de la prise en charge par les OPGI de l'opération de reconstruction, soit en tant que promoteurs, soit en désignant des entreprises de construction.

M. Mordjani a souligné que les ressources financières nécessaires ont été mobilisées pour prendre en charge toutes les opérations d'indemnisation, que ce soit pour

les logements classés dans la catégorie verte ou orange par le biais d'une réhabilitation ou, pour les habitations classées dans la catégorie rouge qui nécessitent une reconstruction.

Il a également indiqué qu'une aide financière de 400.000 dinars sera versée à chacune des familles touchées afin de leur permettre de louer un logement en attendant la reconstruction de leur habitation, avant d'insister sur la nécessité de veiller à ce que les nouvelles constructions soient adaptées aux spécificités de la région.

RE